

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 216

MONTREAL, LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Triste mémoire

Pierre Asselin, étudiant de l'Université Laval, compose un mémoire de maîtrise révisionniste, voire négationniste, sur le III^e Reich. Son travail étant jugé méthodologiquement parfait, il obtient le diplôme souhaité. Et alors? Peut-être bien que le règne des sophistes est arrivé.

La thèse signée par Pierre Asselin a provoqué tout un débat, toute une polémique. Il y a les contre, il y a les pour. Et dans les pour... René Tremblay est historien de formation. Il a enseigné cette matière jusqu'à sa retraite. S'il n'est plus professeur d'histoire, il est actuellement chargé de cours au département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans une lettre publiée samedi dernier dans *Le Devoir*, cet historien puise dans *Le Protocole des Sages de Sion* comme si ce pamphlet avait valeur d'évangile.

Le Protocole... De son vivant, le dramaturge français Maurice Joly, nous apprend l'histoire avec un très grand H, composa une satire intitulée *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique au XIX^e siècle*. Cette satire qui moquait Napoléon III fut écrite en 1864. Bon.

L'Histoire, encore elle, nous enseigne que sous le règne du tsar Nicolas II, les bonzes de l'Okhrana, soit la police secrète de l'époque, confectionnèrent ledit

Protocole en piquant le texte que Maurice Joly avait écrit trente ans plus tôt, y remplaçant «Napoléon III» par «juif». Bref, afin de favoriser l'expansion de l'antisémitisme, on goupilla un faux en plagiant une fiction. Et d'une. Revenons à la thèse d'Asselin.

La semaine dernière, dans nos pages, on apprenait sous les plumes de Georges Mathews, économiste et démographe, et d'autres avec lui que Pierre Asselin, dans sa thèse méthodologiquement impeccable, avance que la responsabilité du III^e Reich est dans le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale

est «très discutable» car il y aurait eu, toujours selon M. Asselin, «escalade de menaces d'agression adressées contre l'Allemagne à partir de 1938». Soyons méthodologique. Autrement dit, lisons.

Serge Bernstein est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Dans un article intitulé «La prise du pouvoir par Adolf Hitler», publié en janvier 1989 dans la revue *L'Histoire* — encore elle! —, M. Bernstein rappelle ceci: «[...] Hitler tire ses conceptions. D'abord en matière de politique extérieure: l'homme allemand, supérieur aux autres, doit devenir un jour le maître de la Terre [...] Par quel moyen? Par la guerre qui permet au peuple supérieur de prouver ses qualités éminentes. C'est elle qui permettra d'abattre la France, "inexorable et mortelle ennemie du peuple allemand" [Mein Kampf].»

Auteur de *La Dérive fasciste* (Seuil, 1986), Philippe Burrin est professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève. Tout en soulignant que, selon Hitler, l'Allemagne était appelée à avoir une «explication définitive» avec la France, le professeur Burrin rappelle que «le rassemblement du peuple en une communauté nationale et l'inculcation de la doctrine de salut nazie doivent préparer la nécessaire expansion qui se fera». Là, M. Burrin cite ce que Hitler écrivit dans *Mein Kampf*, qui se fera donc «par les coups victorieux qu'assène le glaive. Forger ce glaive, telle est la tâche de la politique intérieure du gouvernement; permettre au forgeron de travailler en toute sécurité et de recruter des compagnons d'armes, telle est celle de la politique étrangère». Et le professeur Burrin de préciser: «Ces compagnons devraient être l'Italie et l'Angleterre; les ennemis à abattre, la France et l'Union soviétique.» Cette dernière parce qu'elle était notamment aux mains, selon Hitler, des juifs.

Maintenant, l'Holocauste. Selon Pierre Asselin, l'idée même de l'Holocauste «est née dans la conjoncture de la Deuxième Guerre mondiale». Puisque, méthodologiquement, le travail de Pierre Asselin a été bien jugé, soyons plus que méthodologique: lisons davantage.

Jean-Claude Favez, recteur de l'Université de Genève et professeur d'histoire contemporaine à la faculté des lettres de cette université, a souligné, dans un article intitulé «L'antisémitisme allemand menait-il à l'extermination?»: «Journalistes et publicistes ne se contentent pas de considérer les juifs comme des étrangers, ni de voir en eux les principaux responsables des malheurs du temps [...]. La destinée manifeste qu'ils assignent à la supériorité germanique ne saurait se réaliser dans une Allemagne enjuyée. [...] Dès avant la fin du siècle, l'antisémitisme racial qui permet d'établir de façon "scientifique" l'infériorité et la nocivité juives est ainsi établi comme doctrine.»

Concernant toujours l'Holocauste, l'historien Ernst Jäckel nota quant à lui: «Jamais encore auparavant un État n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité. [...] Décision que cet État a, ensuite, appliquée avec tous les moyens qui étaient à sa disposition.» C'est assez.

En accordant la note de passage à Pierre Asselin sous prétexte que sa méthodologie était bonne, les professeurs Louis Balthazar et Guy Laforest — ce dernier est directeur du département de science politique de l'Université Laval — n'auraient-ils pas invalidé du coup les vertus ou qualités que l'on prête à l'épistémologie?

MÉTÉO

Montréal	Ensoleillé avec passages nuageux.	Québec	Ennuagement en après-midi.
	Max: 18 Min: 8		Max: 16 Min: 6

Détails, page B 4

INDEX

Annonces.....	B 6	Le monde.....	A 5
Avis publics....	B 4	Les sports.....	B 5
Culture.....	B 6	Montréal.....	A 3
Économie.....	B 2	Mots croisés..	B 6
Éditorial.....	A 6	Politique.....	A 4
Horizons.....	B 1	Télévision.....	B 7

www.ledevoir.com

ÉCONOMIE

Raymond Devos débarque au Québec, page B 7



ÉCONOMIE

La Banque Laurentienne attend le feu vert pour doubler sa taille, page B 2

HORIZONS

La chronique de Jean Dion: Cochon qui s'en dédit, page B 4



REMANIEMENT MINISTÉRIEL À QUÉBEC



NICOLE LÉGER, députée de Pointe-aux-Trembles, devient ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance.



FRANÇOIS LEGAULT a été nommé ministre de l'Industrie, du Commerce, de la science et de la Technologie.



JEAN ROCHON garde la confiance du premier ministre et demeure ministre de la Santé et des Services sociaux.



JOSEPH FACAL a été promu ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes en remplacement de Jacques Brassard.

Rochon reste en poste

L'homme d'affaires François Legault, Nicole Léger et Joseph Facal accèdent au conseil des ministres

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Au cours d'un mini-remaniement ministériel, le premier ministre Bouchard a choisi de faire accéder au conseil des ministres un homme d'affaires, l'ancien président et cofondateur d'Air Transat, François Legault, pour occuper le poste de ministre délégué à l'Industrie et au Commerce. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, à qui M. Bouchard a rendu un vibrant hommage hier soir, a donc gardé son

siège au cours d'un jeu de chaises musicales qui laisse un espace pour que deux autres nouvelles figures se joignent au cabinet, Joseph Facal et Nicole Léger.

Député de Fabre, M. Facal sera le nouveau ministre aux Affaires intergouvernementales canadiennes en remplacement de Jacques Brassard, qui garde les Transports mais qui devient également leader parlementaire. Députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger accède au poste de ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance.

«En me nommant ministre, c'est un peu

comme si M. Bouchard me disait: maintenant, tu fais tellement partie du peuple québécois, que tu peux parler en son nom», a pour sa part déclaré un Joseph Facal ému.

Pour expliquer sa décision de procéder à des changements modestes, le premier ministre a indiqué qu'il voulait faire bien plutôt que grand, misant sur la «jeunesse, l'emploi et la famille». Il a surtout tenu à rendre hommage au ministre Rochon dont l'avenir faisait l'objet de rumeurs incessantes depuis

VOIR PAGE A 8: ROCHON

ANALYSE

La relève, c'est pour plus tard

Michel Venne

Voici un remaniement ministériel dicté avant tout par la prudence et qui remet à plus tard, lors du déclenchement des élections, l'opération de renouvellement à laquelle promet de s'astreindre Lucien Bouchard.

En ce sens, d'aucuns trouveront l'opération décevante, surtout ceux qui, portés par la rumeur publique, s'attendaient à un jeu de chaises de plus grande envergure. Non, la relève, c'est pour plus tard. M. Bouchard lui-même l'a fait savoir hier. Ce remaniement n'est qu'un signe, a-t-il dit, un avant-goût du type de relève qu'il souhaite amener avec lui. Le moment n'est peut-être pas venu de dévoiler toutes ses cartes.

C'est ainsi que le discours d'hier sur la nouvelle jeunesse qu'est censé incarner ce nouveau cabinet tombait à plat. Le nombre et l'ampleur des modifications n'y sont pas. Malgré ce qu'on peut penser de la qualité des trois personnes qui se joignent à l'équipe du déficit zéro.

Il est vrai que l'arrivée dans l'arène politique d'un vrai capitaliste, qui a fondé une grande entreprise et su faire fructifier son argent, crée une surprise qui risque d'être jugée positivement par la population. Et ce, à deux titres. D'abord à cause de ses liens avec le monde des grosses affaires, une première au PQ, dans le fond. Ensuite parce que voici un cas rare, celui d'un non-élu accédant directement au cabinet.

Ce choix meublait évidemment les conversations. Avantage secondaire pour M. Bouchard: éloigner de Jean Rochon les projecteurs médiatiques. Mais surtout, cette nomination lui permet de dire qu'il coupe l'herbe sous le pied de Jean Charest qui, lui, pour le moment, n'a réussi qu'à recruter un recruteur, Charles Sirois, mais qui tarde à montrer à quoi ressemble la fameuse génération de leaders qu'il promet depuis son passage du PC au

VOIR PAGE A 8: RELÈVE

- La composition du nouveau conseil des ministres
- La nomination d'un non-élu au cabinet n'est pas un précédent
- Qui est François Legault?
- Les gagnants et les perdants du remaniement de Lucien Bouchard, page A 4

Parizeau fait la leçon à Bouchard

«Il n'est pas payant sur le plan politique de laisser croire aux gens qu'on cherche à les manipuler»

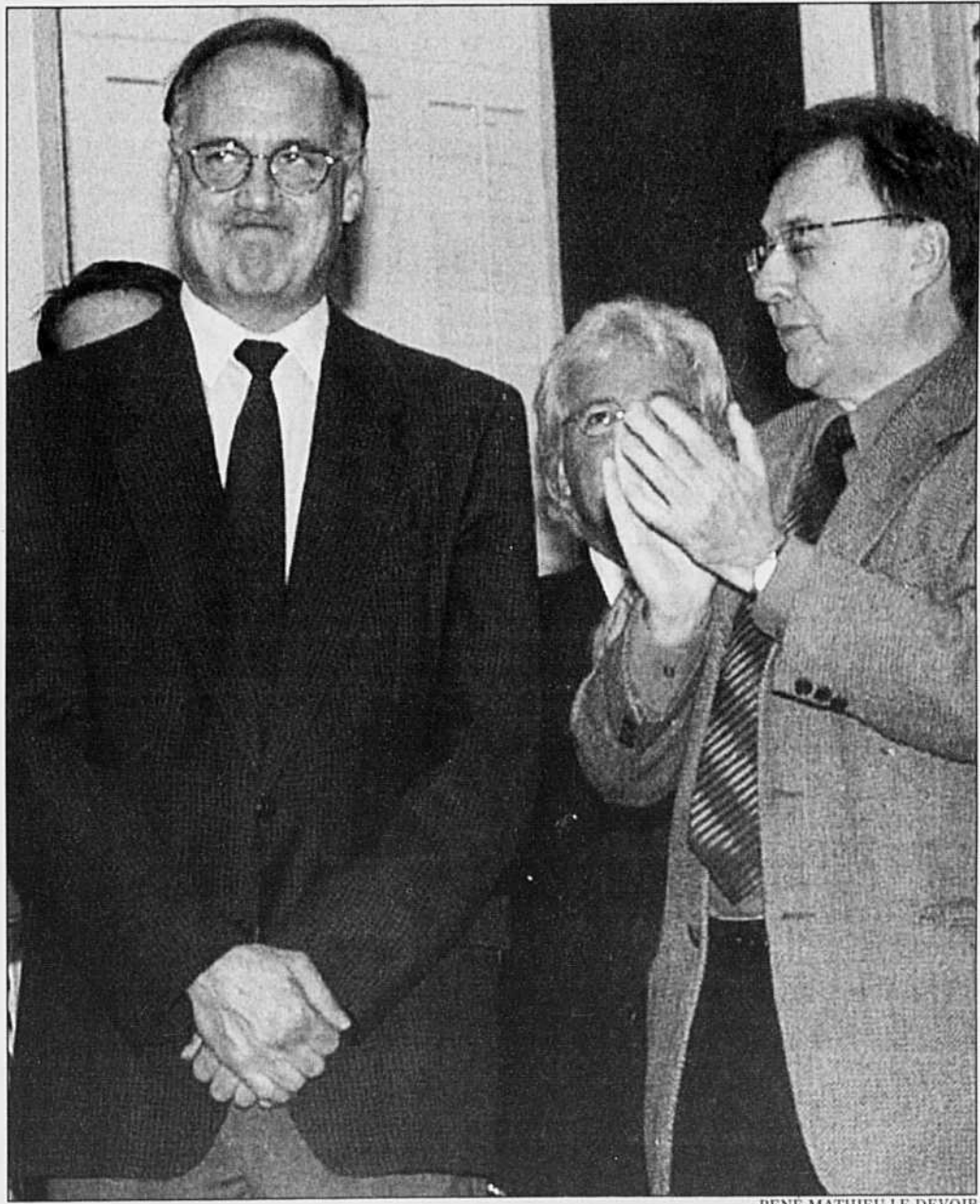
MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Parti québécois devra clarifier sa position sur la tenue d'un référendum suivant une réélection, sinon il risque de subir la défaite lors du prochain scrutin général. L'ancien premier ministre Jacques Parizeau a fait la leçon hier au Parti québécois et à son chef, Lucien Bouchard, en laissant entendre que le «virailage» du Conseil national du PQ en fin de semaine dernière envoyait un message qui manque de transparence aux électeurs.

«Il n'est pas payant, sur le plan politique, de laisser croire aux gens qu'on cherche à les manipuler. A faire en sorte que quelque chose dont on leur a dit depuis longtemps, c'est bon, on dise c'est moins bon, c'est dangereux sur le plan électoral.»

Ce genre de cafouillage, croit-il, risque en fait de démobiliser ceux qu'on appelle les «purs et durs» au sein du PQ. Un message «ambigu comme le diable» sur le référendum nuirait donc à la réélection du PQ.

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU



Confirmé dans ses fonctions, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a été chaleureusement acclamé par ses collègues. Le premier ministre Bouchard a avoué qu'il avait songé à remplacer M. Rochon.

Les élections allemandes

Helmut Kohl, le revenant

L'Allemagne pourrait se retrouver avec un chancelier-surprise

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN

Deuxième d'une série de quatre articles

L'homme est lourd, brusque, et n'hésite pas à utiliser un langage un peu frustré. Son physique fait la joie des caricaturistes et ses ennemis n'ont jamais caché leur mépris à son endroit. Lun de ses alliés politiques, Franz-Joseph Strauss, a même dit, il y a 20 ans, qu'il n'avait pas les «préalables personnels et

intellectuels» pour devenir chancelier.

Eh! bien, deux décennies plus tard, Helmut Kohl a fait mentir tout le monde. Il a non seulement surpris ses amis et ses ennemis, mais il est entré dans l'histoire comme le père de la réunification allemande. Celui qui a pris la bonne décision au bon moment et qui a changé le cours de l'histoire. De la droite libérale à la gauche des anciens communistes de RDA, personne aujourd'hui n'oserait le nier.

A trois jours des élections législatives, le chancelier de 68 ans vient de prouver qu'il peut enco-

surprendre.

Ratissant inlassablement le pays, il est remonté de dix points dans les sondages depuis avril dernier pour se retrouver à égalité avec son adversaire, le social-démocrate Gerhard Schröder, pourtant donné gagnant il y a deux semaines à peine.

Dimanche, Helmut Kohl réalisera une autre première. Il pourrait devenir le premier chancelier allemand à essuyer une défaite électorale. A moins

VOIR PAGE A 8: KOHL

• LES ACTUALITÉS •

Le verglas et les lignes à haute tension

Sortie d'un tiroir, une idée simple qui aurait tout changé

La solution exposée par un ancien chercheur de l'IREQ a vivement intéressé la commission Nicolet

On dit que la communication scientifique est difficile entre les chercheurs d'aujourd'hui, spécialisés, nombreux et éparpillés. Mais c'est aussi le cas parfois de recherches oubliées, dont on s'évertue aujourd'hui à réinventer les résultats... Et c'est plus surprenant lorsqu'il s'agit d'idées simples et économiques à un problème aussi important que les verglas exceptionnels!

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Un ancien chercheur de l'IREQ, Giao Trinh, aujourd'hui à la retraite et consultant, a sorti des tiroirs pour la soumettre à la commission Nicolet une solution simple et économique, qui permettrait de réduire de près de 50 % la charge des verglas les plus sévères sur les lignes à haute tension de 735 kV qui se sont effondrées autour de la métropole en janvier.

Il s'agit, dit-il, de rapprocher de 18 à 4 pouces l'espace entre les quatre fils en forme de faisceaux, reliés par des

«X». C'est sur ce faisceau et à l'intérieur du groupe de quatre fils que voyage la très haute tension avec moins de pertes, une invention qui remonte au début du siècle.

Avec le montage actuel des faisceaux à quatre fils espacés de 18 pouces, on se retrouve avec quatre accumulateurs de verglas, a expliqué l'ingénieur, dont les propos ont fortement intéressé la commission technique présidée par Roger Nicolet.

Si on rapproche les fils, en remplaçant les grands «X» par de plus petits, les fils se soudent ensemble dans la glace lorsque l'accumulation de verglas atteint trois centimètres. On est alors en présence d'un seul fil... de glace, qui accumulera moins de poids que quatre, séparément. Comme l'œuf de Colomb!

Selon les études réalisées à l'IREQ sur cette question, a expliqué M. Trinh, avec un verglas de 4,5 cm d'épaisseur, les quatre fils en formeront un seul et sa charge globale passera d'un facteur de 850 à 658. La réduction est encore plus importante si l'accumulation atteint 6,5 cm: on passe de 1238 à 827, soit une diminution du tiers de la charge. Si le verglas atteint 10,5 cm d'épaisseur, la charge passe d'un facteur de 2285 à 1232, soit près de 50 % de moins.

Cette solution, note l'ingénieur, soulage non seulement la totalité des pylônes mais aussi les fils, dont la

rupture est tout aussi radicale pour les clients. En comparaison, Hydro va installer des pylônes anti-cascades toutes les 10 pièces d'équipement en plus de renforcer sa norme de résistance.

La ceinture de la métropole

Avec les limites actuelles de conception, l'utilisation de «mini-faisceaux» aurait permis aux pylônes et aux mêmes fils de résister non pas à leur charge de conception, soit 4,5 cm de verglas, mais à une charge de 6,5 cm. Avec des pylônes conçus pour 6,5 cm de verglas, soit la nouvelle norme, les mêmes équipements permettraient de résister à 10,5 cm de verglas.

L'utilisation de mini-faisceaux a deux inconvénients, a précisé l'ingénieur. Ceux-ci augmentent de 11,6 % le champ électrique de la ligne et réduisent sa capacité naturelle de transport de 22 %, ce qui implique qu'il faut produire plus d'électricité pour approvisionner les mêmes clients.

C'est pourquoi M. Trinh estime que cette solution ne convient pas aux lignes qui relient les grands centres aux équipements de production. Mais, dit-il, c'est une solution pour la ceinture à haute tension disposée autour de la métropole et qui sert de structure de base à l'approvisionne-

ment de la région métropolitaine. C'est celle-là qui s'est effondrée en janvier.

Par ailleurs, la commission Nicolet a été saisie hier de différentes recommandations du ministère des Ressources naturelles (MRN), qui retient de la crise du verglas qu'aucun plan d'urgence au Québec ne prévoit une rupture de l'approvisionnement en pétrole ou en bois de chauffage. Le MRN estime qu'il faut donc mettre les raffineries sur la liste des priorités de rebranchement, comme les autres services publics de base.

Il ne faut plus, précise le mémoire gouvernemental que les raffineries se retrouvent au point mort pendant plus de 24 heures. Non seulement le ministère pense qu'il faut les inciter à mettre en place des réserves suffisantes dans chaque région — y compris pour le bois — mais il envisage de les rendre «autosuffisantes» sur le plan énergétique. Comme il est peu probable que ces équipements se paient en les faisant fonctionner aux 10 ans, les villes d'accueil de ces générateurs pourraient bien se retrouver avec de petites centrales thermiques permanentes.

Le ministère estime par ailleurs qu'il lui faudra se doter de pouvoirs légaux lui permettant de rationner les produits pétroliers, ce qu'il ne peut faire maintenant.

Le mal d'une société

Le Québec fait piètre figure à l'échelle mondiale dans le traitement des héroïnomanes

Pas d'argent, peu de méthadone et de bien maigres effectifs. Les travailleurs entretenant un contact direct avec les héroïnomanes sont à bout de souffle. Ils n'en peuvent plus du retard du Québec dans le traitement éprouvant de cette forme de toxicomanie de moins en moins rare. La «première ligne» vacille.

Dernier d'une série de trois articles

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'héroïne est surnoisement entrée dans la vie de Sidney Feldman au début des années 90. Médecin en fin de carrière, il a refusé de prescrire de la méthadone à une héroïnomanne. «Je croyais que c'était remplacer une dépendance par une autre», dit-il aujourd'hui avec désarroi. La jeune fille est morte. Le fils d'un collègue a succombé à une surdose d'héroïne à la même époque.

Sidney Feldman a 65 ans, l'âge tout indiqué pour tirer sa révérence, lorsqu'il décide de réorienter sa carrière. Il fonde une clinique de traitement à la méthadone et enseigne aux étudiants en médecine comment traiter les héroïnomanes. «Je me suis dit à ce moment que l'assuétude à la méthadone était moins dangereuse que la dépendance à l'héroïne.»

C'est maintenant sa femme qui s'occupe de la clinique de traitement à la méthadone de l'Hôpital juif. Helyett Feldman, titulaire d'une maîtrise en psychologie, se dit «malade de ce qu'elle entend» dans son bureau. Des ames écorchées, des vies déchirées.

L'héroïne a bien failli gâcher le mariage des Feldman. «J'étais devenu célibataire sans les avantages du célibat... et Dieu sait qu'il y en a!», lance M. Feldman, aujourd'hui âgé de 69 ans. À la maison, le couple complice ne peut s'empêcher de causer boulot, chaviré qu'il est par les ravages de l'héroïne. Mais surtout, les Feldman perdent un peu espoir.

«À un moment donné, on devient tanné. Moi, j'en ai ras le bol, fulmine le D^r Feldman. Il n'y a personne qui veut travailler sans reconnaissance. Et j'ai l'impression que notre effort n'est pas reconnu ni par la Régie régionale de la santé, ni par l'hôpital, ni par mes collègues. C'est désespérant.»

«On est toujours en train de se battre contre l'incurie des pouvoirs publics, de la Régie régionale, renchérit France Labelle, directrice générale du Refuge des jeunes de Montréal. La fatigue et la colère se sont installées dans le milieu communautaire. On nous demande de nous prendre en main, mais on a atteint nos limites.»

Une colère partagée

Cette colère trouve écho chez Pierre Lauzon, premier médecin au Québec à traiter des héroïnomanes avec de la méthadone. Des héroïnomanes meurent à force d'attendre la méthadone. Et c'est à l'État québécois que devrait être imputée la responsabilité de ces décès, dit-il. «L'État se sent particulièrement responsable des gens qui

sont sur des listes d'attente de chirurgie parce que leur vie est en danger, affirme-t-il. L'État devrait sentir le même niveau d'urgence et de responsabilité avec les héroïnomanes, qui sont souvent des jeunes adultes dont la vie est en danger à court terme si on ne les aide pas.»

En juin dernier, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre a demandé 1,3 million pour assurer l'accès à des services de traitement à la méthadone pour 2500 héroïnomanes sur l'ensemble du territoire de Montréal. Mais l'État n'a toujours pas répondu à cette demande. De toute façon, la plupart des personnes rencontrées dans le cadre de cette série d'articles ne croient pas qu'il y ait de volonté politique en la matière.

Il faut se rappeler qu'il existe un Comité permanent de lutte contre la toxicomanie, relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux. Son mandat est de conseiller le ministre. À l'heure où les travailleurs de la première ligne sonnent l'alarme, ce comité en est à recueillir des données pour réaliser *Le portrait émergent de la consommation d'héroïne au Québec*, à paraître en mars. D'ici à ce que le comité termine ses travaux et que le ministre soit informé de la situation, celle-ci ne sera plus la même; elle aura évolué, probablement pour le pire. Il faut dire que ce comité provincial a perdu de son influence au fil des ans. À sa création, en 1990, il relevait du premier ministre, mais il est passé dans le giron du ministre de la Santé après les élections de 1994. Ce comité constate dans un de ses rapports «le désintérêt progressif des administrations publiques face à la toxicomanie». Il recommande depuis plus d'un an des investissements accrus pour faciliter l'accès à la méthadone, mais sans succès.

Un retard inquiétant

Le Québec accuse un retard inquiétant en comparaison de pays comme la Suisse, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne dans le traitement des héroïnomanes. Des exemples?

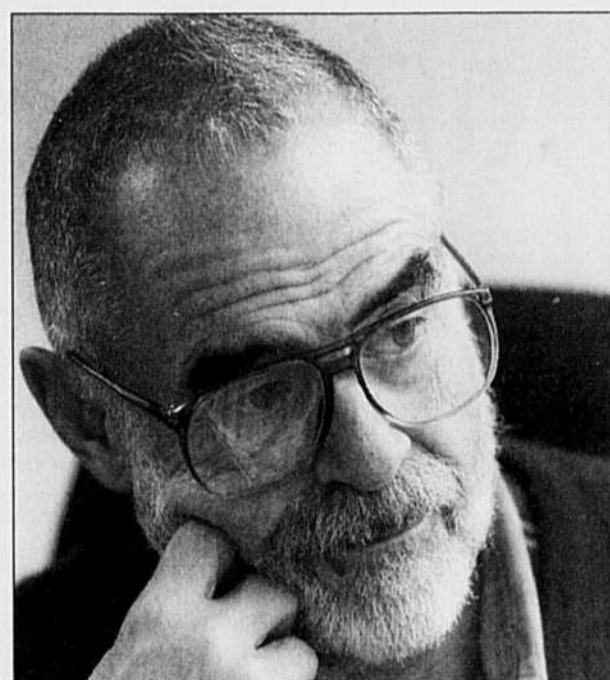
Tolérance ou tolérance zéro?

La distribution des seringues neuves aux héroïnomanes, la prescription de méthadone ou même d'héroïne dans les cas extrêmes ne relèvent pas de l'hérésie.

Il s'agit d'exemples plus ou moins poussés d'application d'une politique de réduction des méfaits. Ce concept pragmatique, qui propose d'encadrer la consommation, d'en limiter les effets néfastes à défaut de l'enrayer, a vu le jour en Angleterre.

Le Québec n'est pas étranger à la réduction des méfaits: l'opération Nez Rouge en est un exemple éloquent. Plutôt que de condamner la consommation abusive d'alcool, Nez Rouge tente d'en limiter les effets pervers en retirant, par la manière douce, des conducteurs ivres de la route. Cette opération fondée sur la tolérance a sauvé des vies.

Mais en matière de drogues dures, c'est plutôt la «tolérance zéro» qui règne au Québec et au Canada. L'influence des États-Unis, champions du prohibitionnisme, y est



Sydney Feldman

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En Suisse et aux Pays-Bas, l'héroïne fait l'objet d'une distribution contrôlée dans le cadre d'expériences-pilotes dont le but est de limiter les effets négatifs de la consommation (propagation des maladies infectieuses, hausse de la criminalité). Dans le cas de la Suisse, 70 % de la population a donné son appui au projet par voie de référendum l'an dernier. Cet État s'est fait *pusher*, allant même jusqu'à gérer des piqueries! Sept millions de seringues sont distri-

bues bon an mal an; 15 000 héroïnomanes (soit 50 % du total) ont accès à la méthadone. Et puis? Criminalité, maladies infectieuses et décès reliés à l'héroïne ont chuté. C'est toute la société qui y gagne.

Plus près de nous, le gouvernement de la Colombie-Britannique a investi cinq millions pour limiter les dégâts occasionnés par la consommation de drogues intraveineuses (cocaïne et héroïne). Chaque année, 2,5 millions de seringues sont distribuées à Vancouver, où un utilisateur de drogues intraveineuses (UDI) sur 25 est séropositif. Trois mille personnes ont accès à la méthadone. La crise est si grave que des professionnels de la santé de la petite Californie réclament la décriminalisation de l'héroïne et de la cocaïne pour enrayer l'épidémie d'infection au virus du sida. Une députée néo-démocrate, Libby Davies, tente même de former une coalition politique pour faire avancer l'idée de la distribution restreinte d'héroïne.

Le D^r Pierre Lauzon est prêt à prescrire de l'héroïne de manière restreinte. Il participe même aux travaux du North American Heroin Trial Working, qui veut lancer une expérience-pilote simultanée en la matière dans quelques grandes villes des États-Unis et du Canada, dont Montreal, Toronto et Vancouver.

Une pente dangereuse

Faut-il le rappeler, les hospitalisations, les décès et les maladies reliées à la consommation d'héroïne sont à la hausse dans la région de Montréal, où l'utilisation de drogues par injection est en voie de devenir le principal mode de transmission du VIH. Et c'est sans parler des cas de transmission d'hépatite B et C. Environ 400 000 seringues sont distribuées annuellement, mais il en faudrait environ trois millions pour s'assurer que chaque injection se fasse avec une seringue neuve. Ces données viennent de la Régie régionale de la santé.

L'héroïnomanie n'est pas la seule victime de l'héroïne. Pour mieux comprendre, voici un bref coup d'œil sur les différents coûts assumés par la société. Héroïnomanie non traitée: 43 000 \$ par an. Incarcération: 34 000 \$ par an. Traitement d'un séropositif: 100 000 \$ à vie. Cure de désintoxication: 11 000 \$ par an. Maintien à la méthadone: 2000 \$ par an.

Normand Bourgeois, directeur du Centre de recherche et d'aide aux narcomanes (CRAN), affirme que le Québec, et particulièrement Montréal, forment «une poche de sous-développement» en comparaison d'autres pays d'industrialisés. Il évalue le retard avec l'Europe à une vingtaine d'années. «Il faudrait qu'on comprenne que, à chaque fois qu'on investit ne serait-ce qu'un dollar dans un organisme qui donne des soins à la méthadone, c'est 5 à 7 \$ qu'on économise en coûts dans les systèmes de santé et de justice en bout de course.»

Guy Lévesque, ancien héroïnomanie et administrateur du CRAN, ne peut que constater «l'indifférence et le manque de volonté» généralisés. Il se demande s'il lui faudra investir l'Assemblée nationale ou même poursuivre l'État pour faire bouger les choses. «Tous les jours, quelqu'un meurt de l'héroïne. Tous les jours!», assure Guy. La première ligne crie à l'aide, mais personne ne l'écoute.

DÉCORATION

VENTE DE TAPIS

1- Tapis de première qualité
2- Sous tapis de première qualité
3- Installation professionnelle

3 pour 1 à seulement

\$18⁹⁵ ou \$2¹⁰

v.c. ou p.c.

Surplus d'inventaire **-50%**

\$4⁹⁹ ou \$0⁵⁵

v.c. ou p.c.

TAPIS COMMERCIAL
TAPIS BERBÈRE
TAPIS RÉSIDENTIEL
CARPETTES
PRÉLART SANS CIRAGE
STORES HORIZONTAUX
STORES VERTICAUX
TOILES ET RIDEAUX
DRAPERIES
COUVRE-LITS
ENSEMBLE
DOUILLETTE

CLUB TAPIS DÉCOR

3645, boul. Saint-Joseph Est
(coin 16e avenue)
Montréal, (514) 729-0891

RENÉ MANCINI

PARIS

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ

SERGE & RÉAL

1359, AVENUE GREENE, WESTMOUNT (514) 933-3600

Pierre Dupras

avocat

Droit criminel, pénal et déontologique

TRUDEL, NADEAU, LESAGE, LARIVIÈRE ET ASSOCIÉS

Montréal : (514) 849-5754
300, Léo-Pariseau, bureau 2500
Boîte postale 993, Succursale Place du Parc
Montréal (Québec) H2W 2N1
Télécopieur : (514) 499-0312

Québec : (418) 623-0610
5000, boul. des Gradins, bureau 300
Québec (Québec)
G2J 1N3
Télécopieur : (418) 622-7000

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

Importations Jacardi Inc.

Depuis 25 ans

VÊTEMENTS POUR HOMMES
FABRIQUÉS EN ITALIE

Vêtements et accessoires de marques renommées au prix de gros

LUN 10 h à 18 h
VEN

SAM 10 h à 16 h
Soir sur rendez-vous

2015 Drummond (coin Maittonneuve)
Montréal (514) 845-6067

Nouveau local
Suite 102

LE DEVOIR

MONTREAL

L'UQAM met sur pied un comité de survie

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

N'ayant pas obtenu de ses professeurs toutes les concessions attendues, et n'ayant pas obtenu du gouvernement le «redressement» espéré, la direction de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a dû revoir à la hausse le montant de ses compressions.

«Les hypothèses d'économie qu'envisageait l'université ne se sont pas réalisées [...] alors ces nouvelles compressions sont incontournables», a fait savoir la direction de l'université hier, quelques heures après que son conseil d'administration eut approuvé un budget révisé. Concrètement, le déficit prévu pour l'année 1998-99 était, en mai dernier, de trois millions de dollars. Il passera vraisemblablement à 9,9 millions, cela en dépit de nouvelles compressions de l'ordre de 1,7 million.

«Nous avons longtemps eu une politique de non-déficit. Là, nous craignons d'être dans une spirale sans fin», observe la rectrice de l'UQAM, Paule Leduc. Le déficit accumulé de la constituante s'élève désormais à 31,6 millions.

«Tout est touché», résume Mme Leduc. Le nombre de professeurs, les bourses aux étudiants, l'achat de livres importants, l'équipement informatique. Nous sommes rendus à la limite.

L'impact des nouvelles compressions se fera sentir notamment dans le budget d'aide à la recherche et à la création, qui permet d'aider les jeunes chercheurs; de même, le centre de formation pour les professeurs voulant se perfectionner en informatique devra ralentir ses activités.

Comme elle l'a dit il y a deux semaines devant la Commission parlementaire de l'éducation, Mme Leduc a

répété que, «si le gouvernement n'intervient pas rapidement, l'UQAM se verra dans l'incapacité d'offrir une formation de haut niveau à la fine pointe de la technologie et de s'ajuster aux nouvelles réalités d'une société du savoir et de l'innovation». Les budgets affectant directement les étudiants continuent aussi d'être réduits. Ainsi, entre 1995 et 1998, le budget consacré à l'informatique a subi une baisse de 29 % et ceux de la bibliothèque et de l'audiovisuel de 1 % chacun. Le personnel, lui, a été réduit de 15 % pendant cette période.

La direction de l'UQAM a mis sur pied un comité chargé d'examiner les «grandes stratégies budgétaires susceptibles d'assurer la survie à long terme de l'université».

«Nous avons décidé de mettre sur pied un comité formé de membres de l'université et de membres de l'extérieur», a expliqué Mme Leduc hier en mentionnant que, même si les pistes qui s'offrent ne sont pas nombreuses, il faudra repenser certains programmes, prévoir des cours communs à plusieurs programmes et, évidemment, voir s'il n'y a pas moyen d'aller chercher des fonds privés. Le budget de l'université est d'environ 230 millions.

Le président du Syndicat des professeurs, Marc Lagana, souscrit à la démarche. «Il manque une réflexion sur la spécificité de l'UQAM», estime ce dernier. Il ajoute que la mission de l'université tout comme sa clientèle diffèrent de celles des autres établissements.

Mme Leduc renchérit, rappelant que l'UQAM a une forte population étudiant à temps partiel et plus susceptible d'abandonner les études en cours de route. Malheureusement, les mesures de soutien aux étudiants rétrécissent elles aussi comme peau de chagrin.

Un consensus patronal-syndical au CHUM

Après les médecins et la direction, la CSN presse Québec d'injecter de l'argent dans l'hôpital universitaire

Pour une rare fois depuis la création du CHUM, un consensus patronal-syndical se dégage sur le manque chronique de financement du centre hospitalier. Confronté à de nouvelles abolitions de postes, le syndicat veut que sonne la fin de compressions.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Emboitant le pas aux médecins et à la direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le président de la CSN, Gérald Larose, presse Québec de réinjecter au plus tôt des sommes dans l'hôpital universitaire qui, sinon, risque de rejoindre la liste des grands malades.

La CSN a en effet joint sa voix aux autres acteurs du CHUM pour réclamer à corps et à cris que Québec délie les cordons de sa bourse. «Comme les médecins, nous attendons nous aussi un signal de la part de Québec pour savoir si on va continuer, stagner ou sombrer à nouveau dans les compressions. Regrouper trois hôpitaux en voyant les ressources s'amenuiser, ce n'est pas vivable», a affirmé hier Gérald Larose à l'occasion d'un passage à l'hôpital Notre-Dame.

Pour la première fois depuis des lustres, le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame (STTHND-CSN) et la direction se montrent en parfait accord en ce qui a trait au financement du centre universitaire. «Même avant la signature du protocole de fusion, on soutenait que le budget du CHUM était insuffisant. Finalement, tout le monde nous donne raison aujourd'hui», affirme Jocelyne Fortier, présidente de ce syndicat.

Mais depuis quelques jours, c'est plutôt sous le signe de nouvelles com-

pressions que semble vouloir démarquer la rentrée au CHUM, déplore Mme Fortier. En effet, le syndicat a reçu depuis peu quelque 28 avis d'abolition de postes, dont huit touchent les messagers responsables du transport des patients hospitalisés d'un étage à l'autre de l'hôpital.

Cinq postes seraient retranchés parmi les commis à l'accueil et près d'une dizaine aux ressources matérielles.

Ils s'agit en fait de postes laissés vacants par les départs à la retraite que la direction s'était engagée à afficher à la suite d'une grève de deux jours au pavillon Notre-Dame et d'un débrayage de 24 heures à l'Hôtel-Dieu.

C'est que la direction du CHUM, acculée à un déficit accumulé de 80 millions, plaide un manque chronique de ressources financières. Mais selon Jocelyne Fortier, cela ne l'empêche pas de dépenser dans des secteurs qui n'ont rien à voir avec les soins directs à la population.

En effet, le syndicat accuse le CHUM de se soucier davantage de son image que des services aux patients, notamment parce que le budget 1997-98 de la direction des communications a été augmenté d'environ 200 000 \$, un bond de 14,7 %. Pendant ce temps, on a amputé de sept millions celui de la direction des soins infirmiers. «Il faut que la direction fasse au moins les bons choix», relance la présidente du STTHND.



ARCHIVES LE DEVOIR

La direction du CHUM, les médecins et maintenant la CSN dénoncent le manque de ressources financières du centre hospitalier. Ci-dessus: l'urgence du pavillon Notre-Dame.

Centre ambulatorie

Quant au centre ambulatorie, pour lequel les médecins réclament une décision d'ici le 30 octobre, la CSN ne déroge pas de sa position initiale, rejetant toute concentration de ce type d'activités sur un seul site.

Mardi soir, lors du conseil d'administration du CHUM, le président Jacques Girard a soutenu qu'il fallait une annonce imminente d'investisse-

ments de la part de Québec dans ce dossier et profiter du consensus actuel régnant au sein du CHUM.

Commentant l'impatience des médecins qui ont choisi d'imposer une date butoir à leur direction, il a soutenu qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un modèle «totalement défini» pour présenter au gouvernement un projet de centre ambulatorie.

Alliance Québec manifesterà chez Eaton

PRESSE CANADIENNE

Insatisfaite du résultat de sa campagne en vue d'obtenir davantage d'affiches en anglais dans les magasins et banques du Québec, Alliance Québec dressera des piquets devant le magasin Eaton du centre-ville de Montréal, aujourd'hui à 18h.

Le président d'Alliance Québec William Johnson avait convoqué la presse nationale pour faire part des résultats de sa campagne hier et, après 10 minutes de questions des journalistes, il s'est levé et est parti, au beau milieu d'une question, prétextant avoir d'autres engagements.

Son attitude a suscité la colère de plusieurs journalistes, qu'il avait limités à une seule question chacun et à

qui il avait aussi refusé de donner son communiqué de presse avant la fin de son allocution. Il est revenu par la suite pour répondre à d'autres questions.

Pendant les 25 minutes qu'a duré sa conférence de presse proprement dite, M. Johnson a exprimé son mécontentement envers les grands magasins et banques à qui il avait demandé plus d'affiches en anglais.

Le 9 septembre dernier, il avait même prévenu qu'il boycotterait et effectuerait du piquetage devant les établissements qui refuseraient d'afficher dans les deux langues. Sa campagne, toutefois, ne semble guère avoir eu de succès puisque jusqu'ici, aucun n'a officiellement annoncé son intention d'ajouter des affiches en anglais, tel que requis par Alliance Québec.

L'enquête de l'APA

Mise au point de Toyota

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Toyota Canada a vivement réagi aux résultats de l'enquête menée par l'Association pour la protection des automobilistes (APA) sur les compétences des mécaniciens de 21 garages de la grande région montréalaise et dans laquelle quatre concessionnaires Toyota sur les cinq visités ont obtenu la cote «inacceptable».

Selon Toyota Canada, «le diagnostic que [les mécaniciens des concessionnaires Toyota] ont posé et le travail accompli étaient tout à fait corrects, conformes aux normes de qualité Toyota, basés sur des tests rigoureux, et s'inscrivaient dans la perspective d'un entretien à moyen terme».

Pour son enquête annuelle, l'APA avait utilisé une Toyota Tercel 1992 dont le câblage, le chapeau d'allumage, le doigt de distribution et les quatre bougies d'allumage avaient été préalablement remplacés. Seule une bougie avait été délibérément mal ajustée, causant une perte de puissance de la voiture espion. Or quatre des cinq concessionnaires Toyota visités ont remplacé toutes ces pièces neuves en plus de régler la bougie. Du travail jugé inutile par l'APA et qui a fait gonfler la facture de l'intervention: entre 180 et 231 \$ pour les ateliers Toyota alors que les garages champions de l'enquête n'ont pas facturé plus de 10 \$.

Toyota Canada prétend que ces changements de pièces étaient nécessaires parce que les pièces installées par l'APA avant l'enquête n'étaient pas «de qualité acceptable» et étaient incompatibles avec le véhicule, créant ainsi un nouveau problème «qui ne se manifeste pas dans l'immédiat mais qui, à terme, n'aurait pas manqué de surgir».

Des réactions que Georges Iny, président de l'APA, a accueillies dans un grand éclat de rire avant d'accuser Toyota Canada de «fumisterie», la voiture espion fonctionnant toujours très bien, quatre mois après l'enquête, avec ses pièces «incompatibles».

«Au départ, on nous a dit que c'étaient les nouvelles bougies que nous avions fait poser qui n'étaient pas compatibles. Lorsque nous leur avons fait remarquer qu'il n'existait pas de bougie d'origine Toyota, ils se sont ravisés et nous ont dit que ce sont les câbles qui ne l'étaient pas.»

«C'est décourageant [de voir que Toyota ne prend pas acte de nos découvertes] car quand on n'écoute pas, on ne corrige pas. Quand on se fait pincer, on se tait et on corrige la situation.»

En outre, l'excuse de Toyota n'explique pas selon M. Iny le «théâtre» auquel se sont adonnés les mécaniciens qui auraient amplifié verbalement le problème de la voiture devant l'incertitude des chercheurs à faire faire les réparations recommandées.

NOUVELLE TERMINOLOGIE

MARC BOSQUART

NOUVELLE GRAMMAIRE

NFG

FRANÇAISE

560 pages
4 couleurs

Le premier tirage est complètement épuisé.

Nous serons de nouveau sur le marché, avec un deuxième tirage, dès le 28 septembre 1998.

Nous vous remercions pour votre compréhension durant la période de rupture de stock.

GUÉRIN Montréal
Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: <http://www.guerin-editeur.qc.ca>
Courrier électronique: france.laroche@guerin-editeur.qc.ca

EN BREF

Bourque temporise

(Le Devoir) — Le maire Pierre Bourque a cherché à banaliser la nouvelle que *La Presse* révélait hier selon laquelle Montréal International serait en difficulté financière. Le milieu des affaires menacerait de ne pas verser sa contribution en 1999 si l'organisme ne réussit pas à faire adhérer Laval et

la Communauté urbaine de Montréal. «J'ai été surpris de ton alarmisme de l'article. Tout va bien», a affirmé hier le maire de Montréal à son arrivée à la réunion hebdomadaire du comité exécutif. S'adaptant aux événements comme un caméléon, M. Bourque a haussé les épaules avant de lancer que «si Montréal International disparaissait, il faudrait le recréer».

LE DEVOIR

POLITIQUE

Sommet de l'APEC

Chrétien affirme qu'aucun employé n'a agi à son insu

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Aucun employé du premier ministre Chrétien n'a agi à son insu, a tenu à préciser le principal intéressé hier, alors qu'il faisait face, pour une troisième journée consécutive, aux questions incessantes de l'opposition sur son rôle dans la répression des manifestations tenues en marge de la réunion de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Vancouver, l'an dernier.

M. Chrétien avait laissé entendre, mardi, qu'il ne fallait pas le blâmer si la GRC a cru agir sur ses ordres. «Depuis que je suis en politique, et ça fait longtemps, j'ai vu bien des gens dans les ministères parler au nom de leur ministre ou du premier ministre sans savoir...», avait-il dit.

Au chef bloquiste Gilles Duceppe, qui lui demandait hier si cela signifiait que ses employés avaient agi à son insu dans le dossier de l'APEC, M. Chrétien a répondu par un «non» catégorique. Il n'a toutefois pas dit ce qu'il fallait en conclure.

Plusieurs documents remis à la commission d'enquête sur les plaintes du public contre la GRC ainsi que des documents internes de la Gendarmerie ont fait l'objet de fuites. Ils révèlent un intérêt manifeste du premier ministre et de son bureau pour la sécurité de l'ex-dictateur indonésien Suharto ainsi que leur désir de tenir les manifestants à distance. Plusieurs documents font référence à des requêtes du «PM» et de son bureau. On fait état, entre autres, d'engagements pris auprès de M. Suharto par M. Chrétien et le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, en vue d'assurer sa sécurité et de lui éviter tout embarras, comme la vue de manifestants.

Si le personnel du premier ministre n'a pas agi à son insu, est-ce parce que, dans ce cas de l'APEC, M. Chrétien a lui-même donné les ordres ou est-ce parce que ses employés l'ont simplement tenu informé? Impossible de le savoir hier, une journée marquée par une série de nouvelles révélations.

La chef néo-démocrate Alexa McDonough a entre autres soutenu qu'un leader autochtone de la Colombie-Britannique lui avait confié avoir été témoin d'un conciliabule agité entre M. Chrétien et des agents de la GRC au sujet du trajet que devrait suivre le convoi des dignitaires.

Gayl Sparrow, de la nation misquian, devait s'adresser aux participants du sommet mais son discours fut annulé à la dernière minute. Elle fut quand même admise sur le site où elle a vu «M. Chrétien ordonner à la GRC de modifier l'itinéraire des voitures pour protéger la sensibilité des dignitaires», a rapporté Mme McDonough à sa sortie de la Chambre. Selon elle, cela confirme la teneur de notes de la police, à savoir que le premier ministre s'intéressait de près aux questions de sécurité relatives à la conférence.

La télévision anglaise de Radio-Canada a par ailleurs révélé que, dans les mois qui ont précédé le sommet, la GRC a infiltré au moins un groupe étudiant opposé à la tenue du sommet sur le campus et qu'elle a même arrêté certains membres avant le début de la réunion.

Le *Globe and Mail* a pour sa part appris que la GRC a dû arrêter cinq gardiens de sécurité indonésiens, dont deux près d'une manifestation, ravivant la controverse autour de la liberté de manœuvre laissée aux agents du dictateur Suharto.

M. Chrétien s'est défendu hier d'avoir offert un traitement exceptionnel à M. Suharto. En matière de sécurité, a-t-il dit, les mêmes règles s'appliquent à tous les leaders présents.

Le Parti réformiste craint maintenant que la rémission d'enquête sur les plaintes du public contre la GRC, qui commence ses travaux le 5 octobre, soit forcée de s'en tenir aux agissements de la police et ne puisse pas faire la lumière sur le rôle du premier ministre et de son bureau. Il note que les règles de preuves qui gouvernent la commission permettent à un ministre de refuser, dans certaines circonstances, de lui transmettre des documents. Il demande donc la tenue d'une enquête publique.

Remaniement à Québec

Un millionnaire au cabinet

François Legault incarne le jeune entrepreneur à succès

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Nomination-surprise de ce remaniement ministériel à Québec, François Legault est celui qui doit apporter, de l'extérieur, du sang neuf au sein de ce gouvernement. Personne respectée du milieu des affaires, mais peu connu du grand public, le premier ministre Lucien Bouchard s'en remet au modèle «jeune entrepreneur québécois à succès» de ce millionnaire de 41 ans, qui a bâti son patrimoine à bout de bras.

Au cours de la dernière année, François Legault a multiplié les présences au sein de conseils d'administration d'entreprises québécoises tout en offrant ses services de consultant en planification stratégique et en financement d'entreprise. Depuis son départ du Groupe Transat, il siègeait au conseil d'administration de Sico, de Provigo, de Culinar, de Bestar, de Prisma et de Techni-Lab, tout en exerçant la présidence du conseil du Fonds ré-

gional de solidarité des Laurentides et en s'activant au conseil d'administration du musée Marc-Aurèle Fortin. «Mais c'était trop tranquille, on pas aussi prenant que de diriger une entreprise comme Transat», a souligné Henri Massé, un ami de M. Legault, qui aspire à prendre la relève de Clément Godbout à la présidence du FTQ.

François Legault a fait sa marque dans l'aviation civile. Étant l'un des trois cofondateurs du Groupe Transat A.T., il a contribué à faire de ce transporteur la plus importante entreprise de vols nolisés au Canada, avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard et une force de travail de quelque 1600 employés. De la naissance de Transat, en octobre 1986, jusqu'à son départ «forcé», en mars 1997, M. Legault a exercé les fonctions de vice-président exécutif de Transat A.T. et de p.d.g. de la filiale Air Transat.

Un départ forcé qui, dit-on, résulte d'un différend entre M. Legault et les deux autres cofondateurs, Jean-Marc Eustache et Philippe Sureau, sur la fa-

çon dont Transat devait poursuivre son développement. Le groupe intégré spécialisé en voyages-vacances venait de connaître une première décennie d'existence marquée sous le sceau de la croissance effrénée, mais François Legault visait déjà l'atteinte rapide de la barre des deux milliards de chiffre d'affaires. L'équipe ne pouvait suivre, l'infrastructure non plus. Sans être qualifié de cow-boy, on trouvait qu'il «buldozait» un peu trop fort, a commenté une connaissance de M. Legault, sous le couvert de l'anonymat. Et Transat venait de compléter une acquisition, l'achat du grossiste français Look Voyages, qui ne se voulait pas des plus heureuses après coup, forçant l'entreprise québécoise à consacrer beaucoup de ressources au redressement de cette nouvelle venue.

Avant le lancement de Transat, François Legault a occupé les fonctions de vice-président au marketing et au nolisement chez Quebecair, d'octobre 1985 à septembre 1986, suivant ainsi un bref passage au sein de

National, où il a occupé le poste de directeur des finances et de l'administration de septembre 1984 à septembre 1985.

Détenteur d'un MBA, option finance, de l'École des hautes études commerciales depuis 1984, François Legault, âgé de 41 ans, «a toujours été préoccupé par la politique, avec un grand P. Il se réservait la possibilité d'y faire le saut, que ce soit sur la scène provinciale ou municipale. Homme direct, dur négociateur, qui n'a qu'une seule parole, il est doté d'une bonne vision «social-démocrate». Il a cette conscience sociale que l'on ne retrouve pas toujours parmi les gens d'affaires», a ajouté un ex-collègue au sein de Transat, également sous le couvert de l'anonymat.

François Legault se retrouve ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, avec, aura-t-il négocié, toute la latitude associée à ce ministère revigoré, sorti de la zone d'influence du ministre des Finances Bernard Landry.

Des ministres plus nombreux

DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a modifié qu'à la marge la composition de son conseil des ministres, qui compte désormais trois sièges de plus, soit 26 postes incluant le chef du gouvernement.

En nommant Nicole Léger, il augmente à six (ou 23 %) le nombre de femmes au cabinet. En dépit de l'arrivée de trois nouvelles personnes âgées de 37, 41 et 43 ans, la moyenne d'âge du cabinet reste à 51 ans. Seulement six ministres sont âgés de moins de 50 ans, dont deux, André Boisclair et Pierre Bélanger, sont dans la trentaine.

Au total, trois nouvelles têtes: Joseph Facal, 37 ans, originaire de l'Uruguay, député de Fabre, docteur en sociologie et professeur aux HEC et à Concordia (1991-94), adjoint par-

lementaire du premier ministre depuis janvier 1996, président du groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux dont le rapport publié en septembre 1997 proposait la fusion ou la disparition de plusieurs organismes publics. Il prend la relève de Jacques Brassard aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Nicole Léger, 43 ans, députée de Pointe-aux-Trembles, enseignante en éducation physique, en danse, en arts et en art dramatique, elle est la fille de l'ex-ministre péquiste feu Marcel Léger. Elle hérite de la Famille et l'Enfance, sous la supervision de Pauline Marois.

François Legault, 41 ans, MBA finance, cofondateur et président-directeur général d'Air Transat de 1986 à 1997 et depuis administrateur des sociétés Provigo, Culinar, Sico, Techni-Lab, Bestar, Prisma et du musée Marc-Aurèle Fortin, et président du Fonds de solidarité des Laurentides. Il sera

candidat dans une élection complémentaire prochainement.

Le conseil des ministres se compose des personnalités suivantes:

- Lucien Bouchard, premier ministre
- Louise Beaudoin, Culture et Communications, application de la Charte de la langue française
- Paul Bégin, Environnement et Faune
- Pierre Bélanger, Sécurité publique
- Roger Bertrand, Services gouvernementaux
- André Boisclair, Relations avec les citoyens
- Jacques Brassard, Transports et leader parlementaire du gouvernement
- Denise Carrier-Perreault, déléguée aux Mines et aux Terres
- Guy Chevrette, Ressources naturelles, Affaires autochtones et Réforme électorale
- David Cliche, délégué au Tourisme
- Rita Dionne-Marsolais, déléguée au Revenu

■ Joseph Facal, délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

- Louise Harel, Emploi et Solidarité, Condition féminine
- Jean-Pierre Jolivet, Régions
- Guy Julien, Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Bernard Landry, vice-premier ministre, Économie et Finances
- François Legault, Industrie, Commerce, Science et Technologie
- Nicole Léger, déléguée à la Famille et à l'Enfance
- Jacques Léonard, président du Conseil du trésor
- Pauline Marois, Éducation, Famille et Enfance
- Serge Ménard, Justice
- Robert Perreault, Métropole
- Matthias Rioux, Travail et Aînés
- Jean Rochon, Santé et Services sociaux
- Sylvain Simard, Relations internationales et Francophonie
- Rémy Trudel, Affaires municipales

E N B R E F

Landry dresse la table pour les négociations

(Le Devoir) — Le ministre des Finances, Bernard Landry, annoncera aujourd'hui la mince marge de manœuvre dont profitera son gouvernement en préparation des négociations avec les 400 000 employés du secteur public. En rendant publique la Synthèse des opérations financières, M.

Landry fera savoir que l'économie québécoise va mieux que prévu, mais qu'il reste encore plusieurs mois avant l'atteinte du déficit zéro. Le gouvernement a comblé le déficit de ses opérations courantes et a commencé à rembourser son déficit d'immobilisations qui est inscrit en partie dans la dette. Les fluctuations du dollar affectent toutefois énormément les finances du gouvernement en raison du fait que le remboursement de cette dette se fait notamment en devises américaines.

Il y a des précédents à la technique de l'outsider

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Bien que cette pratique soit rare en régime parlementaire britannique, la nomination au conseil des ministres d'une personne qui n'est pas déjà membre du Parlement, à laquelle M. Bouchard a eu recours hier avec François Legault, a connu plusieurs précédents à Québec comme à Ottawa, dont le cas de Lucien Bouchard lui-même.

À Québec, le dernier premier ministre à avoir emprunté cette voie est Pierre Marc Johnson. Nouvellement arrivé à la tête du Parti québécois et du gouvernement après la démission de René Lévesque, M. Johnson avait donné un siège au cabinet à quatre non-élus lors de la composition de son gouvernement le 16 octobre 1985.

Parmi ces quatre personnes, Louise Beaudoin, actuelle ministre de la Culture et des Communications dans le cabinet Bouchard, avait hérité des Relations internationales. Lise Denis,

aujourd'hui sous-ministre à la Santé, devint ministre déléguée à la Condition féminine. Jean-Guy Parent, homme d'affaires et maire de Boucherville à l'époque, se vit confier le Commerce extérieur. Et Rollande Cloutier était nommée ministre des Relations avec les citoyens. Cette tentative de renflouage ne parvint pas à renverser la tendance perçue dans les sondages. Le PQ fut défait le 2 décembre et M. Parent fut le seul des quatre à remporter l'élection dans son comté.

Avant cette expérience, alors que son gouvernement allait à la dérive et avait été décimé par la démission de plusieurs ministres orthodoxes dont Jacques Parizeau, René Lévesque avait offert le siège de ministre de la Condition féminine à la syndicaliste Francine Lalonde, aujourd'hui députée du Bloc québécois. Cette dernière est entrée au cabinet le 16 janvier 1985 mais a été défaite lors d'une élection partielle le 3 juin suivant.

Il faut remonter ensuite à l'année 1970 et aux circonstances particulières de la Crise d'octobre pour voir

un autre cas récent de nomination d'un non-élu au saint des saints. Après l'assassinat politique du ministre du Travail Pierre Laporte, Robert Bourassa fit appel à Jean Cournoyer pour prendre la relève le 29 octobre 1970. M. Cournoyer avait été élu député à la faveur d'une partielle en 1969 dans Saint-Jacques sous la bannière de l'Union nationale, il avait été défait aux élections de 1970. Après son entrée au conseil des ministres, il fut élu le 8 février 1971 dans Chambly, portant cette fois les couleurs libérales.

Daniel Johnson père avait eu la main heureuse en nommant, le 31 octobre 1967, Jean-Guy Cardinal ministre de l'Éducation pour succéder à Jean-Jacques Bertrand. Le cas de M. Cardinal a ceci de particulier que, s'il n'était pas député, il était membre du Parlement. En effet, à cette époque, il existait au Québec une deuxième chambre au Parlement, une sorte de sénat, le Conseil législatif, dont était membre M. Cardinal au moment de son accession au conseil des ministres.

De 1874 à 1964, 28 autres per-

sonnes furent nommées ministres sans avoir été préalablement élues comme députés, dont Eric Kierans en 1963 et Claude Wagner en 1964.

La technique a été utilisée aussi au niveau fédéral. Les cas les plus récents sont ceux de deux ministres très connus, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew, nommés par Jean Chrétien à son cabinet le 25 janvier 1996, élus par la suite lors d'élections partielles dans Saint-Laurent-Cartierville et dans Papineau-Saint-Michel le 25 mars suivant.

Rappels enfin que Lucien Bouchard lui-même avait fait son entrée en politique par cette voie en 1988. Alors ambassadeur à Paris, Brian Mulroney le ramena au bercail et le nomma secrétaire d'État le 31 mars 1988. M. Bouchard sera élu député de Lac-Saint-Jean le 20 juin suivant. De même, lorsqu'il devint premier ministre du Québec, en janvier 1996, M. Bouchard n'avait pas de siège à l'Assemblée nationale. Il fut élu député de Jonquière le mois suivant, le 19 février.

Des changements mineurs aux yeux de Dumont et Larose

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, ne voit pas en quoi le gouvernement sera géré différemment avec les quelques changements mineurs qui ont été apportés hier au conseil des ministres.

«Environ 90 % du budget de la province se retrouve entre les mêmes mains», a-t-il dénoncé, en soulignant que les ministres importants avaient tous conservé leur portefeuille.

L'arrivée d'une recrue du monde des affaires en la personne de François Legault au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie n'impressionne guère le chef de l'ADQ. «Aller chercher quelqu'un en dehors du caucus» démontre «plus qu'une faiblesse, c'est une faille économique», critique-t-il, une preuve que le gouvernement du Parti québécois ne connaît pas le monde des affaires et les PME.

Commenter le fait que Jean Rochon soit resté à la Santé est «un faux débat», selon M. Dumont, car si le premier ministre Lucien Bouchard l'a maintenu à ce poste malgré son impo-

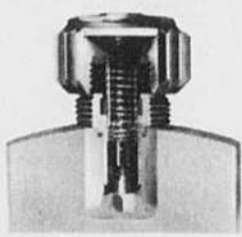
pularité, c'est parce qu'il n'avait personne d'autre pour enfler ses chaussures. «Quand tu n'en as pas d'autres, tu es obligé de garder le seul que tu as.»

Le président de la CSN, Gerald Larose, trouvait aussi, de son côté, que «c'est léger et mineur» comme remaniement. Du maintien de Jean Rochon à la Santé et aux Services sociaux, M. Larose ne dit aucun mal, puisque le problème n'est pas le ministre mais la politique gouvernementale de compressions, estime M. Larose. Si le gouvernement décide de réinvestir dans la santé en conservant Jean Rochon, cela lui sied.

La CSN est contente du maintien de Pauline Marois à l'Éducation, car «elle avait ouvert plusieurs chantiers intéressants», notamment les services de garde, la déconfectionnalisation des commissions scolaires, le changement des curriculums, le débat sur les universités et l'arrimage entre le marché du travail et la formation professionnelle.

L'arrivée de Joseph Facal aux Affaires intergouvernementales et de Nicole Léger à la Famille et à l'Enfance constitue une bonne affaire «pour aller chercher le frie à Ottawa pour la politique familiale», juge M. Larose.

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



tout aussi bien dans une Rolex.



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

PRISE DE PAROLE

Atelier de formation de porte-parole d'entreprise

Bien s'exprimer ne suffit pas
Une entrevue n'est pas une conversation mondaine
Il faut savoir comment dire, à la radio et à la télévision

Acquérez du savoir-dire médiatique
Votre message passera mieux

Samedi 3 octobre 1998
Hôtel Le Delta
475, avenue du Président Kennedy
Montréal, Québec

Nombre de participants limité
Inscrivez-vous maintenant

Frais de l'atelier: 275,00\$ (plus taxes)
Informations: (514) 484-3556
Consultez le syllabus:
<http://www3.sympatico.ca/jbernard>

LES COMMUNICATIONS
JACQUES BERNARD
jbernard@sympatico.ca

LE DEVOIR

LE MONDE

Refus d'une partition

Le Canada pressé de s'impliquer au Congo

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Dix organismes québécois lancent un appel pressant au gouvernement canadien pour qu'il use de toute son influence afin de mettre fin au conflit qui ravage l'est du Congo et qui menace de déstabiliser toute la région des Grands Lacs africains.

Dans un message adressé au ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, deux centrales syndicales (CSN et CEQ) et huit organisations non gouvernementales, dont Développement et Paix et Amnistie Internationale, rappellent que la guerre qui a éclaté au début août dans l'est du Congo a des conséquences dévastatrices sur les populations locales «qui ne croient pas que le recours aux armes constitue aujourd'hui un moyen acceptable pour régler les problèmes de fond».

Les dix organismes, qui ont créé un groupe de travail sur le Congo, estiment que «les pays occidentaux dont le Canada réagit à peine [à ce conflit],

Le regroupement d'organismes québécois suggère la mise en place d'une «force d'interposition internationale»

sauf pour évacuer leurs ressortissants, donnant ainsi aux Congolais l'impression d'approuver la rébellion qui représenterait, selon certains, un raccourci pour installer un pouvoir plus ouvert et moins intransigent» dans l'ex-Zaïre.

Le régime du président Laurent-Désiré Kabila, arrivé au pouvoir en mai 1997 après une rébellion contre le président Mobutu Sese Seko, est lui-même menacé de déstabilisation par une rébellion de soldats fomentée par les gouvernements rwandais et ougandais. Selon les leaders rebelles, le mouvement insurrectionnel contrôlerait 40 % du territoire congolais et plusieurs grandes villes. Des informations diffusées par des réfugiés laissent entendre que des centaines de personnes ont été massacrées par les rebelles.

Sur le plan diplomatique, aucune solution ne semble en vue malgré la tenue au cours des dernières semaines de plusieurs sommets régionaux. Le prochain sommet de chefs d'État s'ouvre aujourd'hui à Libreville, au Gabon, en présence du président Kabila mais les observateurs s'attendent à ce qu'il ne débouche sur rien de concret.

Face à cette situation, les dix organismes québécois demandent au gouvernement canadien d'affirmer clairement son refus «d'une partition du Congo, ni de droit, ni de fait», de dénoncer, «sans ambiguïté aucune, l'implication du Rwanda et de l'Ouganda dans les affaires internes du Congo» et d'exiger qu'ils retirent immédiatement leurs troupes de ce pays. Dans un deuxième temps, le Canada doit aussi s'assurer que «les autres pays de la région retirent également leurs troupes».

Le regroupement d'organismes suggère aussi la mise en place d'une «force d'interposition internationale et africaine, neutre, aux frontières est du Congo, d'Uvira à Bunia». Cette force aurait pour mandat «de sécuriser les populations civiles, de contrôler les mouvements militaires transfrontaliers, de localiser et de mettre hors d'état de nuire les forces et bandes étrangères présentes sur le territoire congolais.»

CACHEMIRE

Accord en vue d'une solution pacifique

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les premiers ministres indien et pakistanais se sont mis d'accord, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, pour régler pacifiquement le conflit sur le Cachemire, ont annoncé hier les deux pays.

Une rencontre indo-pakistanaise aura lieu du 15 au 18 octobre au niveau des ministres des Affaires étrangères, ont ajouté ces deux ministres dans un communiqué conjoint à l'issue des discussions, qui se sont déroulées dans un hôtel de New York.

Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif et son homologue indien Atal Behari Vajpayee ont de leur côté, également dans un communiqué conjoint, «réaffirmé leur conviction qu'un environnement de paix durable et de sécurité était dans l'intérêt suprême de l'Inde et du Pakistan».

«Une résolution pacifique de tous les problèmes y compris ceux du Jammu et du Cachemire sont essentiels pour arriver à ce but», ont-ils ajouté en exprimant leur «détermination à renouveler et renforcer leurs efforts» en ce sens.

La rencontre d'hier était la première entre les deux hommes depuis plus de deux mois.

Les relations entre les deux pays se sont encore détériorées après que l'Inde eut procédé à une série d'essais nucléaires en mai, à laquelle le Pakistan a répondu par sa propre série d'essais.

Divisé entre l'Inde qui en contrôle les deux-tiers sud et le Pakistan qui en détient le tiers nord, depuis la partition des deux pays en 1947, le Cachemire (officiellement Jammu et Cachemire), région himalayenne à majorité musulmane, a déjà été la cause de trois guerres qu'ils se sont livrés en 50 ans.

EN BREF

La prison pour le maire islamiste d'Istanbul

Ankara (AFP) — La Cour de cassation turque a confirmé hier un verdict prononcé contre le maire islamiste d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan, qui avait été condamné à dix mois de prison par une instance inférieure, mettant ainsi fin à sa carrière politique. M. Erdogan, 44 ans, considéré comme l'héritier présomptif du chef historique du mouvement islamiste turc Necmettin Erbakan, devra aller en prison, sera déchu de son mandat de maire et ne pourra plus se présenter à des élections.

Clôture lentement ou rapidement l'affaire Lewinsky?

Démocrates et républicains s'affrontent au Congrès

«Il faut en finir le plus rapidement possible pour le bien de nos enfants, pour le bien de nos familles, pour le bien de notre pays», a affirmé hier le leader démocrate à la Chambre des représentants Richard Gephardt. Le «speaker» de la Chambre, le républicain Newt Gingrich, a toutefois rejeté l'hypothèse d'un compromis rapide pour en finir avec le scandale. Dans le même temps, la Maison-Blanche accusait les républicains de vouloir faire traîner la procédure pour affaiblir le président et marquer des points dans la course aux élections législatives du 3 novembre.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Républicains et démocrates au Congrès se sont affrontés hier sur l'opportunité d'en finir rapidement avec l'enquête visant à déterminer si il y a lieu de déclencher une procédure de destitution contre le président Bill Clinton.

Tandis que la minorité démocrate demandait la conclusion de l'enquête et un vote de la Chambre des représentants «d'ici environ 30 jours», la direction républicaine affichait sa détermination à procéder de façon délibérée dans une affaire qualifiée «d'historique».

Dans le même temps, la Maison-Blanche accusait les républicains de vouloir faire traîner la procédure pour affaiblir le président et marquer des points dans la course aux élections législatives du 3 novembre.

«Il faut en finir le plus rapidement possible pour le bien de nos enfants, pour le bien de nos familles, pour le bien de notre pays», a affirmé hier lors d'une conférence de presse le leader démocrate à la Chambre des représentants Richard Gephardt. Le pays ne peut pas rester «paralysé» par l'affaire Lewinsky pendant huit à neuf mois, comme ce fut le cas lors du Watergate, a ajouté M. Gephardt.

Le «speaker» (président) de la Chambre, le républicain Newt Gingrich, a toutefois rejeté l'hypothèse d'un compromis rapide pour en finir avec le scandale. «Le Congrès ira de l'avant, calmement et méthodiquement, à la recherche de la justice», a affirmé M. Gingrich à la presse.

Il serait «grotesque» d'envisager «une justice basée sur le dernier sondage d'opinion ou le dernier débat télévisé», a ajouté M. Gingrich, qui a estimé que le Congrès devait conclure son enquête avant d'envisager l'idée d'une sanction.

Les alliés démocrates du président évoquent avec insistance une hypothèse de compromis qui permettrait à ce dernier d'échapper à la destitution en échange d'un vote de «censure» (réprimande) au Congrès, associé éventuellement à une amende de 4,4 millions de dollars. Le montant de l'amende représente le coût de l'enquête menée par le procureur Ken-

neth Starr sur l'affaire Lewinsky depuis le mois de janvier.

Les déclarations républicaines et démocrates faisaient suite à la rencontre à huis clos, hier matin dans les bureaux du «speaker», de MM. Gingrich et Gephardt, accompagnés du leader de la majorité républicaine Richard Armye, du président de la commission judiciaire Henry Hyde et du chef de file démocrate à la commission John Conyers pour discuter de l'évolution de l'affaire Lewinsky.

Les démocrates comprennent qu'il s'agit «d'un processus historique et constitutionnel» que le Congrès ne peut simplement enterrer, a affirmé M. Gingrich. Le «speaker» a toutefois affirmé que le Congrès entendait remplir ses obligations «aussi rapidement que possible», tout en soulignant que les législateurs naviguaient désormais «en territoire inconnu».

Immédiatement après sa déclaration, la Maison-Blanche critiquait les dirigeants républicains, les accusant de vouloir retarder toute solution à l'affaire. «Il est préoccupant pour la Maison-Blanche de voir que les gens qui veulent vraiment trouver une solution à cette affaire, semblent être étouffés par ceux qui veulent la faire traîner», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry.

La Maison-Blanche souhaite toujours une «solution raisonnable», ayant le soutien de l'ensemble du Congrès et du pays, à l'affaire, a-t-il ajouté. La Maison-Blanche refuse de se prononcer sur l'hypothèse d'une éventuelle «réprimande», mais ne l'a pas non plus écartée.

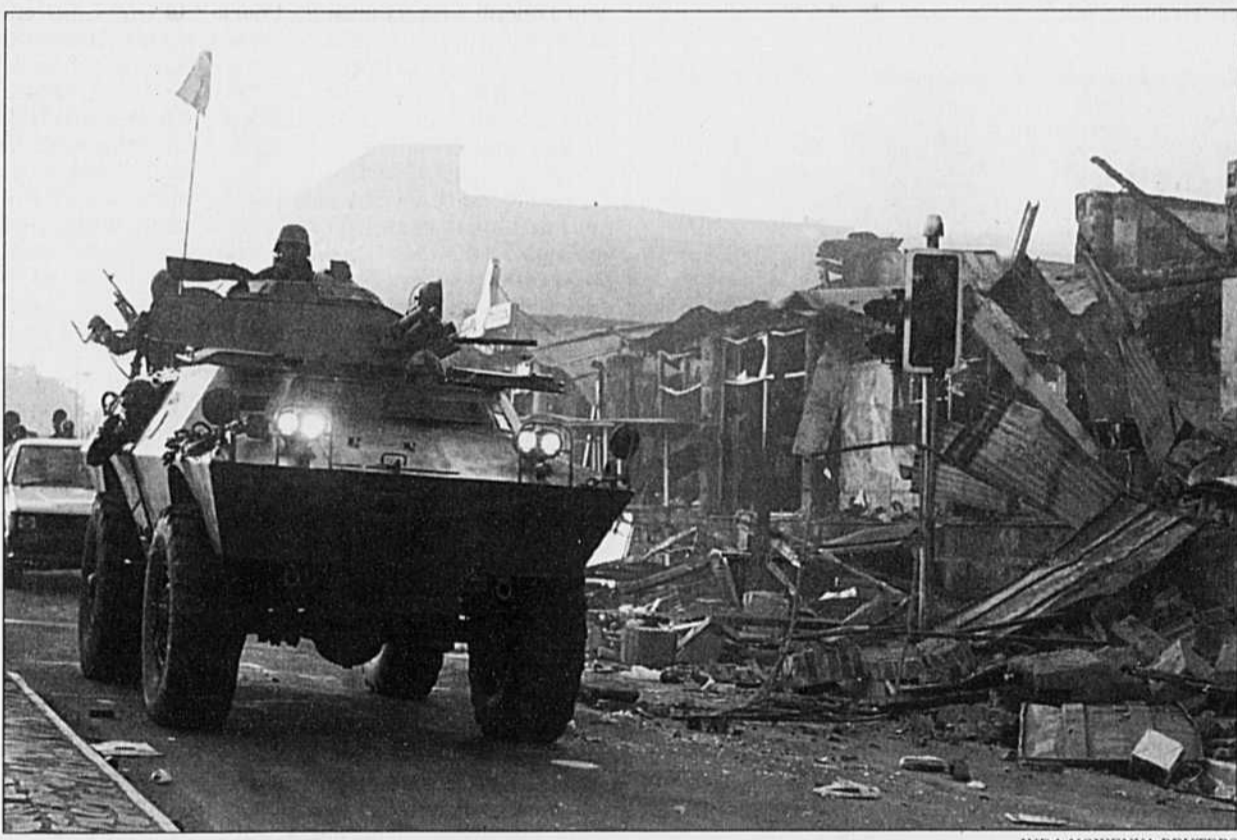
Cette hypothèse bénéficie du soutien d'une majorité des Américains, selon les récents sondages d'opinion.

M. Gingrich a affirmé que la commission judiciaire se proposait d'agir de la façon la plus équitable possible dans sa conduite d'une enquête préliminaire sur la possible destitution du président.

Selon M. Hyde, la Chambre pourrait autoriser une telle enquête préliminaire début octobre. La commission judiciaire se propose d'adopter, pour son enquête, les règles en vigueur en 1973-74, lorsque la commission avait débattu et voté en faveur de la destitution du président Richard Nixon pour son rôle dans l'affaire du Watergate.



Newt Gingrich



Blindé botswanais dans les rues de Maseru, capitale du Lesotho.

JUDA NGWENYA REUTERS

Lourd bilan pour l'intervention au Lesotho

«Objectifs remplis» mais situation confuse

AGENCE FRANCE-PRESSE

Maseru — Les troupes d'intervention sud-africaines et botswanaises ont affirmé hier après-midi avoir «rempli leurs objectifs» mais la situation restait confuse au centre de Maseru, toujours en proie aux pillages.

Le bilan des victimes s'est alourdi sans qu'il ne soit possible de savoir exactement combien de personnes avaient été tuées dans les combats. Neuf soldats sud-africains ont été tués et 17 blessés, selon l'état major sud-africain.

L'hôpital national dénombre neuf morts et 84 blessés sans préciser s'il s'agit de civils ou de militaires, tandis que des sources militaires non confirmées font état de 19 morts dans les rangs de l'armée du Lesotho. L'état major sud-africain dénombre pour sa part une quarantaine de victimes-tués ou blessés dans les rangs des «dissidents».

Faute de confirmation officielle, des rumeurs courent à Maseru, selon lesquelles des civils auraient été tués. La Croix Rouge s'est vu refuser l'accès de la base militaire de Makanyane que les Sud-Africains ont pris après des combats très violents.

De violents combats se sont aussi déroulés au barrage de Katse, l'un des plus importants systèmes d'irri-

gation au monde, au nord du Lesotho. L'inquiétude est d'autant plus grave que l'état major sud-africain a donné à ses troupes l'ordre de «tirer pour tuer» face à la résistance rencontrée sur le terrain.

Environ 170 soldats «dissidents» ont été fait prisonniers, selon l'état major sud-africain. Mais la majorité de leurs compagnons d'armes — l'armée compte environ 6000 hommes — se sont enfuis dans les massifs montagneux, selon des sources concordantes. «Nous pouvons dire que la situation est stable», a déclaré le colonel Machine à l'AFP.

Multiples critiques

Les troupes d'intervention vont mettre sur pied un «centre opérationnel conjoint» formé de responsables gouvernementaux, de militaires, de policiers et de représentants de l'Afrique du Sud et du Botswana, selon la même source. Il semble que ce Centre jouera le rôle d'administration provisoire dans l'attente d'une solution négociée. Hier, les partis d'opposition se refusaient à toute négociation tant que les troupes ne se seraient pas retirées. Le sentiment général, au Lesotho, est que l'opération «Boleas» relève d'une invasion sud-africaine.

Depuis mardi, Pretoria ne cesse de

répéter que les «forces de paix» sont intervenues au nom de la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC, 14 pays), à la demande officielle du gouvernement local et pour «stabiliser la situation et créer un environnement favorable aux négociations».

Mais l'intervention, menée sans décision officielle de la SADC et sans sommation, a soulevé de multiples critiques des partis d'opposition en Afrique du Sud et au Lesotho. Le roi Letsie III, qui n'a pas été consulté contrairement à ce que prévoit la Constitution, considère pour sa part que «c'est une invasion qui a apporté la destruction et aggravé la crise dans le pays», a déclaré à l'AFP son frère, le prince Seiso Dereng Seeiso.

Avec les troubles, les réfugiés affluent en Afrique du Sud: un demi-million de partisans du Congrès du Lesotho pour la Démocratie (LCD, au pouvoir), sont arrivés mardi soir à Ladybrand, selon l'agence sud-africaine SAPA. Plusieurs dizaines de commerçants chinois, ruinés par les pillards qui ont profité du désordre généré par l'intervention militaire, ont aussi fui le Lesotho. La représentation diplomatique sud-africaine à Maseru a commencé à évacuer ses ressortissants, l'opération «Boleas» ayant suscité un fort sentiment anti-sud-africain.

Terrorisme

Londres arrête sept complices présumés de ben Laden

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les sept hommes interpellés hier matin à Londres sont soupçonnés d'appartenir à la mouvance du milliardaire fondamentaliste Oussama ben Laden, déclaré ennemi public numéro un par les États-Unis, a-t-on appris auprès d'un mouvement islamiste basé à Londres.

«Ils appartiennent à divers mouvements des points dans la course aux élections législatives du 3 novembre.

vements islamistes mais certains sont proches du Front islamique international, le mouvement d'Oussama ben Laden», a déclaré cheikh Omar Bakri, qui se présente comme le porte-parole du fondamentaliste saoudien en Grande-Bretagne.

Le dirigeant de l'organisation islamiste Al-Muhajiroun (l'Exilé), a expliqué que certains des suspects étaient proches d'autres mouvements islamistes comme la Jamaa Islamiya égyptienne. Il a précisé que plusieurs des hommes interpellés étaient égyptiens et au moins un était de nationalité saoudienne.

M. Bakri a souligné une fois encore l'existence d'un front des organisations islamistes contre les États-Unis et en faveur de ben Laden, considéré comme le champion actuel du «Jihad» (lutte armée) contre les «Kufar (infidèles)». «Nous sommes tous frères et nous soutenons tous Oussama ben Laden dans son combat contre l'Amérique», a déclaré Bakri.

Il a annoncé l'organisation dès hier soir d'une réunion d'urgence d'une vingtaine d'organisations islamistes basées à Londres pour examiner cette «attaque intolérable du gouvernement britannique contre des réfugiés politiques».

Omar Bakri et son mouvement Al-Muhajiroun ont régulièrement soutenu les attentats anti-américains en Tanzanie et au Kenya et ont appelé à la vengeance après les frappes unilatérales de Washington contre des réseaux présumés de ben Laden en Afghanistan et au Soudan.

L'agence Press Association affirme également sans citer de source que les suspects ont été arrêtés pour leurs liens présumés avec ben Laden.

Scotland Yard avait annoncé dans la journée que les arrestations, effectuées vers 6h dans le nord-ouest et l'ouest de Londres au cours d'une opération baptisée Challenge, étaient liées au terrorisme islamiste.

Interrogé sur les motifs précis des arrestations, un porte-parole de Scotland Yard a refusé de confirmer qu'elles étaient liées à ben Laden, accusé par Washington d'être le commanditaire des attentats anti-américains de Nairobi et Dar-es-Salaam.

La capitale britannique est accusée depuis plusieurs années, notamment par l'Égypte et la France, d'être devenue un havre pour les mouvements islamistes. A la suite de l'attentat d'Omagh (29 morts le 15 août dernier) en Irlande du Nord, Londres a renforcé sa législation anti-terroriste incluant des mesures destinées à faciliter les poursuites contre les islamistes préparant des actes terroristes depuis le sol britannique. Londres a par ailleurs apporté un soutien inconditionnel à son allié américain depuis la déclaration de guerre de Washington contre ben Laden.

L'Arabie Saoudite a gelé ses relations avec les talibans pour obtenir l'extradition de suspects d'un attentat anti-américain en 1996 qui se cachent en Afghanistan, a déclaré hier un diplomate à Ryad.

«Les Saoudiens savent, de sources sûres, que des suspects de l'attentat de Dahrhan se trouvent en Afghanistan sous la protection d'Oussama ben Laden», a déclaré ce diplomate sous le couvert de l'anonymat.

Cet attentat, perpétré le 25 juin 1996, avait tué 19 militaires américains cantonnés à Khobar, près de la base aérienne de Dahrhan (est de l'Arabie).

KOSOVO

L'ONU demande un cessez-le feu immédiat

REUTERS

New York — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté hier une résolution à caractère contraignant qui exige un cessez-le feu immédiat au Kosovo ainsi que des pourparlers sur un règlement pacifique du conflit.

La résolution a été votée par 14 voix et une abstention, celle de la Chine, lors d'une réunion publique du Conseil.

La Russie, alliée traditionnelle de la Serbie qui résistait précédemment à l'adoption d'une résolution contraignante relevant du chapitre VII de la Charte de l'ONU, s'est ralliée au texte relatif à la province serbe à majorité albanophone.

La résolution, qui vise le président yougoslave Slobodan Milosevic, comporte une clause selon laquelle le Conseil «envisagerait une nouvelle initiative et des mesures supplémentaires afin de préserver ou de rétablir l'ordre et la sécurité» si Belgrade ne se conforme pas à ses exigences.

La Chine s'était déjà abstenue le 31 mars dernier lorsque le Conseil de sécurité avait décidé d'imposer un embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie, qui ne comprend plus désormais que la Serbie et le Monténégro, dans l'espoir de la contraindre à un règlement négocié au Kosovo.

Avant le vote, le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, avait présenté le projet comme «un pas en avant important» après des semaines de marchandages diplomatiques avec la Russie ainsi qu'avec les États-Unis. Il a fallu convaincre Washington qu'une légitimité internationale était nécessaire à l'adoption d'une résolution, avait-il ajouté.

Pour Hubert Védrine, ce texte marque un net progrès dans la «détermination de la communauté internationale» et constitue un avertissement qui s'adresse à la fois Milosevic et aux Kosovars.

Des responsables américains ont déclaré de leur côté que, pour Washington, la résolution représentait un nouveau pas vers un recours possible à la force.

L'ambassadeur britannique Jeremy Greenstock, citant des propos tenus lundi à l'Assemblée générale par le premier ministre Tony Blair, a dit que Milosevic prendrait des risques en ne tenant pas compte de la résolution de l'ONU.

En revanche, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov a estimé que «rien n'autorise le recours à la force dans cette résolution».

É D I T O R I A L

Dialogue destructif

Guy Taillefer

Voilà où mène le «dialogue constructif» prôné par le gouvernement Chrétien en politique étrangère. Dans ce que révèlent les fuites de documents et de notes de service, l'épisode du poivre de Cayenne met en exergue les raccourcis qu'emprunte spontanément Ottawa quand il s'agit de protéger ses relations commerciales avec des régimes qui bafouent les droits de la personne.

Est fournie aux Canadiens une rare occasion d'observer ici même les réverbérations d'une politique étrangère que Jean Chrétien et Lloyd Axworthy articulent autour du concept de «dialogue constructif». Un concept consistant à tenter de nous faire avaler que la sensibilisation des dictateurs aux valeurs démocratiques passe avant tout par le développement des rapports économiques. L'opinion publique s'accorde de cette approche, comme s'en accommodent les dictateurs, attendu qu'elle ouvre des perspectives de commerce et d'emploi. L'opinion canadienne y regardera peut-être dorénavant à deux fois: en ce qui concerne la réunion de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, tenue en novembre dernier à Vancouver, ce dialogue constructif s'est traduit très concrètement par la destruction d'un élémentaire droit démocratique, celui pour un groupe de manifestants anti-Suharto d'exprimer ses opinions.

Du reste, on attend encore, sur la scène internationale, que la théorie du dialogue commercial, dont le Canada n'a incidemment pas le monopole, donne des résultats en Chine, à Cuba, en Malaisie... Il n'est pas seulement ironique, il est révélateur que le Canada ait fait des pieds et des mains, dans le cas de l'Indonésie, pour rassurer sur ses conditions d'accueil à Vancouver un vieux dictateur qui allait, six mois plus tard, être évincé du pouvoir dans la foulée d'un soulèvement populaire. Encore heureux que le peuple indonésien n'ait pas attendu un coup de pouce de la part d'Ottawa, qui aime tant par ailleurs se gargariser de la réputation canadienne dans le champ des droits humains.

Des fuites de documents provenant de la GRC et du Conseil privé, touchant la sécurité des chefs d'État et de gouvernement invités au sommet de l'APEC, indiquent que le «PM» (qui pourrait aussi bien désigner le premier ministre lui-même que le personnel de son bureau) souhaitait «être personnel-

lement impliqué» dans les questions de sécurité; que «tout le monde soit retiré des lieux»; et que «les leaders ne soient pas ennuyés par les manifestants». D'autres notes de service révèlent que, cinq mois avant la tenue du sommet, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy s'était excusé pour des affiches anti-Suharto apparues dans différentes villes canadiennes. Ces fuites sont accusatrices, M. Chrétien y nous fait évasivement: le débat qu'elles soulèvent aux Communes et les travaux que la Commission des plaintes du public contre la GRC ouvrira le 5 octobre doivent en vérifier la valeur.

Mais quel que soit le degré d'intervention du «PM», cette affaire reconferme chez le premier ministre une tendance lourde — à savoir que le droit à la dissidence, sous quelque forme et en quelque lieu qu'il se manifeste, qu'il s'agisse de Bill Clennett ou du mouvement souverainiste québécois, constitue pour lui une liberté irritante. Cela le rapproche de dictateurs qu'il devrait pourtant avoir appris, suivant la tradition démocratique canadienne, à critiquer d'instinct.

Inquiétant. Voici un gouvernement dont on sait depuis longtemps qu'il choisit généralement de taire la défense publique des droits de la personne s'il croit qu'à se faire trop moralisateur, il court le risque de rater des occasions d'affaires. On avait vu opérer cette logique en février dernier alors que passaient par Ottawa le même jour le vice-président cubain Carlos Lage et le dissident chinois Wei Jingsheng, libéré quelques mois plus tôt. M. Chrétien avait rencontré le premier, refusé de voir le second.

À vouloir ménager les susceptibilités d'un dictateur invité au Canada, le gouvernement Chrétien semble par ailleurs avoir placé la GRC dans une situation intenable où les officiers indonésiens qui assureraient la sécurité du président Suharto se comportaient à Vancouver comme s'ils étaient à Jakarta. Avec le résultat que la GRC s'est retrouvée dans l'obligation d'appliquer l'esprit et la lettre tortueuse de la politique étrangère canadienne. Une politique qui se trouve à avoir garanti, au bout du compte, la liberté de parole à un dictateur.

Une politique étrangère qui garantit la liberté de parole aux dictateurs.

Qui paiera?

Jean-Robert Sansfaçon

Débutait hier, à Québec, une consultation publique conduite par la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales. On se rappellera que cette commission fut créée le printemps dernier à la suite de l'entente intervenue entre Québec et les municipalités dans le but de récupérer une somme de 375 millions de dollars à même les coûts de main-d'œuvre des employés municipaux. Faute de régler du même coup le dossier du désormais fameux pacte fiscal entre villes et gouvernement, faute aussi de trouver un moyen permanent d'économiser les 375 millions recherchés — la solution proposée de transférer le transport scolaire des commissions scolaires aux MRC ayant été abandonnée —, Québec a finalement opté pour... une commission d'étude.

C'est donc devant cette commission que paradera tout ce que le Québec connaît d'associations municipales et scolaires.

Avant même d'avoir entendu les uns et les autres, on peut d'ores et déjà prévoir qu'il n'y aura pas de consensus. Car entre villes et villages, entre villes-centres et banlieues, entre municipalités et commissions scolaires, rien ne va plus depuis longtemps.

Les premières salves ont été tirées cette semaine par les commissions scolaires qui, sans gêne aucune, demandent à Québec de faire sauter le plafond actuel de la taxe scolaire locale pour dégager une plus grande «marge de manœuvre». Or, à moins de

réduire les taxes municipales d'autant, on voit mal comment une telle proposition pourrait être mise en application par un gouvernement qui est déjà accusé de faire une trop large place à la fiscalité foncière, pour ne pas dire aux taxes en général.

En outre, les commissions scolaires demandent qu'on leur confie une foule de responsabilités supplémentaires telles que les loisirs, la culture et le développement communautaire, présentement assumées par les municipalités qui, de leur côté, rêvent du jour où on leur abandonnera... la gestion des équipements scolaires. On le voit, chez les unes comme chez les autres, on a choisi d'attaquer pour se défendre.

Même si les municipalités se présentent devant la commission en rangs désorganisés, on devine qu'elles ont toutes la même priorité: revendiquer un partage différent des recettes fiscales avec le gouvernement du Québec. Un partage à leur avantage, évidemment. Or, à cause de l'exigence imposée à la commission par le même gouvernement de trouver une façon permanente de lui faire économiser 375 millions par année, on imagine mal que les villes sortent gagnantes de cet exercice.

La commission doit remettre son rapport le dernier jour de mars 1999... soit à la veille des élections. Un pacte fiscal avec les villes et les commissions scolaires? Entre nous, gageons que ce n'est pas demain la veille.

L E T T R E S

La nécessité de la laïcité

Le Mouvement laïque québécois touche le bobo quand il dit que la séparation de l'Église et de l'État est le gage de la démocratie et de la liberté religieuse.

Quand donc les Québécois comprendront-ils la nécessité de la laïcité quand on voit tous les privilèges que retirent les grandes religions du gouvernement? Parlez-en aux chrétiens évangéliques! Ils en ont long à dire...

Saviez-vous que le Québec a déjà eu la réputation peu enviable d'être le cimetière des pasteurs évangéliques?

La liberté religieuse est encore loin d'être acquise ici au Québec.

Bravo au Mouvement laïque québécois pour sa défense du pluralisme et de la démocratie.

D'un élu en Jésus-Christ.
Michel Gaudette
Trois-Rivières, le 18 septembre 1998

Les enfants du Sommet

Les chefs d'État réunis au Sommet mondial pour les enfants, en septembre 1990, ont fait toute une série de promesses audacieuses. Elle portaient sur les services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'accès à de l'eau salubre et la réduction de la mortalité des enfants et des mères.

Le Canada a joué un rôle clé au Sommet et depuis le Sommet, pour la réalisation des promesses, même si les budgets des dernières années ont plutôt malmené les dépenses des programmes de santé. Mais les dépenses des pays bénéficiaires de notre aide ont une incidence beaucoup plus directe et plus grande que nos contributions sur la réalisation des promesses du Sommet. Il est prévu qu'ils fourniront les deux tiers des dépenses requises.

Le Canada doit continuer le travail et démontrer le même leadership que lors du Sommet. Je recommande à nos res-

ponsables les trois avenues suivantes...

■ Que le Canada profite de la conférence de Hanoi sur l'initiative 20/20, cet automne, pour annoncer qu'il accordera dorénavant son aide d'abord aux pays qui assurent à leur citoyens les plus pauvres l'accès aux services sociaux de base.

■ Que le Canada favorise, lors de la rencontre des ministres des Finances du Commonwealth qui se tiendra à Ottawa, à la fin de septembre, l'élimination de la dette des pays du Tiers Monde qui s'engagent à réorienter les sommes ainsi libérées vers les services sociaux de base.

■ Que le Canada insiste auprès des gouverneurs du Fonds monétaire international, qui se réuniront à partir du 1^{er} octobre, pour que cette institution financière internationale favorise les pays qui protègent leurs secteurs sociaux de base lorsqu'ils doivent se soumettre à des exigences d'ajustement structurel.

Pierre Poulin
Hull, 17 septembre 1998



McLuhan nous avait prévenus

Les réseaux ont diffusé quatre heures de témoignage de Bill Clinton en vrac, avant même de l'avoir vu. Le rapport Starr était disponible, à travers le monde, sur Internet. Le réseau anglais de Radio-Canada a diffusé sur le Web des notes de service internes qui peuvent avoir des conséquences embarrassantes pour les plans de la GRC touchant la sécurité.

La coïncidence veut que cette semaine, alors que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne (CRTC) entame ses audiences sur la télévision canadienne, on assiste à un tremblement de terre médiatique qui, dans cette ère de voyeurs, rappelle le travail de Marshall McLuhan.

Presque deux décennies après la mort de McLuhan en 1980 et 35 ans après qu'il eut acquis la célébrité, ses observations sur les répercussions qu'ont les médias de communication de masse sont terriblement pertinentes. Car McLuhan, suivant les traces de l'économiste canadien Harold Innis, a approfondi l'hypothèse selon laquelle tout changement survenu dans un médium de communication a un impact énorme sur la civilisation.

De son travail colossal et hétérogène réalisé au cours des années 50 et 60, on a surtout retenu l'épigramme que «le médium est le message» — une vulgarisation de sa pensée à laquelle il avait lui-même recourus.

Mais le théoricien canadien avait saisi l'aspect transformateur des médias. Il fut l'un des premiers à se rendre compte que le débat télévisé entre Richard Nixon et John F. Kennedy se solda en faveur de Kennedy — grâce à sa maîtrise du médium de la télévision et de l'image qu'il projetait au petit écran. Incidemment, l'un des rares commentateurs à souligner cette interprétation, à l'époque, fut le correspondant du *Globe and Mail* à Washington en 1960, Philipp Deane Gigantes,

qui vient de quitter le Sénat canadien.

À cause d'un style éclectique et provocateur, McLuhan fut perçu comme un enthousiaste de la transformation sociale avec laquelle il composait. Au contraire. Le catholique croyant et convaincu qu'était McLuhan voyait venir la nouvelle ère technologique qui minerait les institutions traditionnelles. «Je souhaiterais qu'aucune de ces technologies n'ait vu le jour; elles me donnent l'impression de confiner au désastre.» Ou encore: «Pour résister à la télévision, écrivait-il, il faut acquérir l'antidote que procurent les médias connexes, comme l'écrit.»

Si le débat Kennedy-Nixon a signifié un point tournant en politique avec la portée que lui donna la télévision, on peut dire que la Guerre du Golfe a agi de même manière pour CNN, avec des bulletins de nouvelles diffusés 24 heures par jour. De la même façon, on vient de vivre cet été une autre transformation, ou les crises politiques prennent de l'ampleur par la force des nouveaux médias.

Le film de l'été qui s'achève a été *The Truman Show*, cette fantaisie sur un homme captif de la caméra et dont toute l'existence est le centre d'un pseudo-documentaire dont il ignore l'existence. Deux mois plus tard, c'est Bill Clinton qui campe le rôle de Truman, qui se voit envahi, trahi, interprété et scruté d'une façon on ne peut plus intime. Son humiliation est le dernier signe d'une métamorphose de l'environnement médiatique et politique.

Quel est l'effet de cette dernière transformation d'une société déjà très médiatisée? Évidemment, il est trop tôt pour épiloguer. Plusieurs des intuitions de McLuhan contenues dans son livre *Understanding Media*, paru en 1965, semblent maintenant soit des évidences, soit des erreurs. Mais on peut se livrer à des observations sommaires. D'abord, toute barrière entre la vie privée et la vie publique est abolie. Lorsque les détails les plus crus d'une rencontre sexuelle illicite d'un

président sont étalés en public, il est difficile d'imaginer quelle est la marge vraiment personnelle qu'il lui reste.

La pudeur journalistique — et publique — n'existe plus. La coïncidence des infidélités de Clinton avec la mise en marché du Viagra mène tout simplement à gommer des tabous qui existaient à ce jour dans une certaine presse; les détails explicites sur les activités sexuelles sont maintenant chose courante. Fini, ce temps de réflexion qu'on se donnait. Immédiatement, sans l'avoir vue, les réseaux américains et canadiens ont diffusé la cassette de l'interrogatoire de Clinton. Les animateurs avouaient même, en début d'émission, n'avoir aucune idée du contenu de la vidéo.

Par vengeance ou par mimétisme, déjà, et parce qu'on est ainsi disséminés les secrets de la vie sexuelle de Clinton, trois républicains font l'objet de divulgations sur l'adultère qu'ils ont commis. George Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ancien président — il s'est livré à des excès avant sa conversion religieuse — dit qu'il réfléchit à son ambition de devenir président. Le strip-tease clintonien ne l'intéresse pas.

Au Canada, on reste toujours plus respectueux de la vie privée des politiciens. Lorsqu'ils sont en vacances, personne ne fait la chasse à Jean Chrétien, ni à Lucien Bouchard, ni à Preston Manning; on laisse les ministres en paix quand, en période estivale, ils sont en villégiature.

Avec l'accumulation quotidienne des notes de services embarrassantes sur Internet, on mine les excuses que se donne Jean Chrétien quant à l'utilisation possible qu'il a faite de la GRC pour priver de la liberté d'expression et de réunion des dissidents qui auraient porté ombrage à l'ancien président indonésien Suharto. Une fois de plus, la force émotionnelle de la télévision devance l'aspect plus cérébral du journalisme écrit. La télévision fonce; elle procède par répétitions et Internet vient la conforter avec la profusion de détails et l'instantanéité. Les institutions traditionnelles sont ébranlées. McLuhan nous avait prévenus.

À P R O P O S

... des dépenses de consommation des Québécois

Au Québec, de 1977 à 1992, la consommation moyenne des ménages diminue légèrement, passant de 18 800 \$ à 18 600 \$, en dollars constants de 1992. Après avoir connu une période d'augmentation d'un groupe de générations à l'autre chez les plus anciennes, la consommation totale tend à baisser chez les générations récentes. Les dépenses en alimentation des ménages québécois, ajustées selon la taille de la famille, diminuent de 13 % entre 1977 et 1992; en dollars constants de 1992, elles passent donc de 4100 \$ à 3600 \$. Les dépenses en logement augmentent de 11 % durant la période observée; de 3900 \$ en 1977, elles s'élevaient à 4300 \$ en 1992. De 1977 à 1992, les ménages ont considérablement réduit le montant consacré à l'habillement. De 1640 \$ qu'elle était en 1977, cette dépense chute à 1380 \$ en 1992, une réduction de 16 % en valeur réelle. De 1977 à 1982, la baisse est de 7 %, suivie d'une

hausse de 15 % entre 1982 et 1987, puis d'une nouvelle réduction de 22 % en 1992. Les dépenses en loisirs de la plupart des groupes de générations évoluent dans le même sens que celles de l'ensemble des ménages et, malgré une baisse entre 1977 et 1982, la tendance est à la hausse durant les années d'observation, avec une augmentation de 32 % pour l'ensemble des ménages. Les ménages dépendent une moins forte proportion de leur budget pour se nourrir et s'habiller: la part consacrée à l'alimentation passe de 22 à 19 % entre 1977 et 1992 et celle allouée à l'habillement diminue de 9 à 7 %. Inversement, le logement, le transport et les loisirs prennent plus d'importance, s'élevant de 21 à 23 %, 16 à 18 % et 5 à 7 % respectivement.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Vol. II, Bureau de la statistique du Québec, 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333
F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES



Ce taliban arpente un nouveau camp dans la vallée de Panjshir, à la fin du mois dernier.

L'Iran de 1979, l'Afghanistan de 1998

Révolution au nom de Dieu

Depuis le début de l'année, les talibans ont anéanti les groupes islamiques concurrents pour étendre leur autorité la majorité du territoire de l'Afghanistan

HOUCANG HASSAN-YARI

Professeur
Collège militaire royal du Canada,
Kingston et chercheur associé à la
chaire Télégraphe Raoul-Dandurand
en études stratégiques et
diplomatiques,
Université du Québec à Montréal

En 1979, le peuple iranien a renversé le système monarchique au nom de Dieu pour le remplacer par une république islamique. La révolution produit deux événements majeurs qui marqueront profondément les relations de l'Iran avec le reste du monde. Les «étudiants de la ligne de l'imam» investissent l'ambassade américaine et emprisonnent son personnel pour 444 jours. Profitant de l'isolement de Téhéran, l'Irak envahit l'Iran; la guerre durera huit ans.

En 1998, les talibans, un groupe d'étudiants en théologie, à l'aide de l'armée et des milliers d'étudiants d'écoles religieuses du Pakistan, vainquent les groupes islamiques concurrents pour étendre leur autorité sur la majeure partie du territoire de l'Afghanistan. Quand la ville de Mazaré Charif, bastion des groupes djihadis, tombe, les talibans occupent le consulat iranien et assassinent neuf de ses diplomates et un journaliste.

Le meurtre de ceux-ci provoque l'indignation de l'Iran et la condamnation internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution dans ce sens et les messages de sympathie pleuvent sur Téhéran. Washington aussi condamne le massacre, même si les autorités iraniennes voient la main américaine dans le crime des talibans.

Si la classe politique iranienne dénonce unanimement l'atrocité des nouveaux maîtres de Kaboul contre ses diplomates et la minorité chiite afghane, tous ne prescrivent pas le même remède pour corriger le mal afghan. Il y a ceux qui cherchent une intervention militaire massive pour punir les talibans (d'origine pachoune) et sauver les ethnies non pachounes. Ce courant englobe ceux qui ont perdu les élections présidentielles de l'année dernière en Iran et qui cherchent, par tous les moyens, à saboter le programme politique du président Khatami. Tout conflit avec les

talibans risque de renforcer leur position et d'affaiblir celle de Khatami. Ces jusqu'au-boutistes veulent «sauver l'honneur de l'Islam, taché par ce groupe moyenâgeux et criminel». En Iran, ce courant est qualifié de «conservateur», de «droite».

De leur côté, les libéralistes sont plutôt favorables à l'intervention de l'ONU. Ils ont trois conditions, jugées minimales, qu'ils espèrent que les talibans remplissent, afin d'éviter toute intervention militaire de l'Iran. Il s'agit de la libération des autres prisonniers iraniens, le retour de cadavres du reste du corps diplomatique, le jugement et la punition des auteurs de ces meurtres. Le cabinet de Khatami représente ce courant. Ils savent qu'il est facile de déclencher un conflit; le contrôler est autre chose parce que toute guerre a sa propre dynamique.

Les récentes manœuvres militaires des 70 000 gardiens de la Révolution d'Iran près de la frontière afghane ont été un avertissement aux talibans. Un nombre indéterminé de Sepahis armés reste sur place «pour faire face à toute éventualité». L'armée régulière conduira bientôt ses propres exercices militaires avec 200 000 soldats, sur une superficie encore plus étendue et ses meilleurs armements. Les talibans aussi sont en train d'envoyer des milliers de soldats près de la frontière iranienne. L'escalade des préparatifs peut facilement dégénérer en conflit. Il suffit d'un dérapage.

Si une guerre devait avoir lieu, l'Iran sortirait perdant même en occupant une partie importante du territoire afghan. Plusieurs analystes comparent une telle intervention à l'occupation des régions importantes de l'Afghanistan par l'armée rouge et donnent l'Iran perdant. Il existe des différences qualitatives entre l'Iran et l'Union soviétique. Une intervention militaire de l'Iran sera plus facilement justifiable à la lumière du massacre de ses citoyens par les talibans. A Kaboul, l'URSS a mis en place un régime rejeté par tout le monde, Afghans comme non-Afghans. Le contexte mondial est aussi différent. Le système bipolaire n'existant plus, le seul pays, le Pakistan, qui appuie militairement et politiquement les talibans, n'entrera pas en guerre contre l'Iran. Ce dernier est très important pour l'Islam dans son conflit avec l'Inde. D'habitude, les Etats vulnérables évitent l'encerclement et d'ouvrir deux fronts en même temps. Depuis le meurtre des diplomates iraniens, l'Inde condamne quotidiennement les talibans et leur «maître», le Pakistan. L'Iran sera perdant parce que les tale-

bans n'ont rien à perdre. L'essentiel du territoire afghan est déjà ruiné à cause de vingt ans de guerre. L'Iran ne sera pas en mesure de causer des dégâts supplémentaires. D'ailleurs, ce n'est pas ce que Téhéran cherche. Abrutant déjà entre un million et demi et trois millions de réfugiés afghans, l'Iran paie lourdement la guerre des autres. Il n'a aucun intérêt à en rajouter. D'autre part, les talibans ne vivent pas dans l'opulence; quelques bombes de plus ne devraient pas détériorer leur vie très modeste. Forcés très mobiles, ils sont des habitués de la souffrance et des camps. Par contre, l'Iran risque des pertes humaines et matérielles considérables et pourrait devenir l'objet d'attaques terroristes. Le territoire afghan se transformerait en bourbier pour les soldats iraniens. L'occupation de l'Afghanistan par l'empire perse, dans les siècles passés, n'a pas duré longtemps! Ce pays est ingouvernable.

Quant aux intérêts pakistanais, ce pays espère pacifier la situation en Afghanistan afin d'acheminer le gaz et le pétrole des républiques enclavées de l'Asie centrale par cette route et, par son territoire, vers le marché mondial. L'administration Clinton et certaines compagnies américaines aussi préfèrent cette voie aux autres routes. Il faut dire qu'à cause de son soutien aux talibans, le Pakistan réussit à aliéner ces pays qui ont peur de ces guerriers de Dieu et de leur interprétation singulière de l'Islam. Pire encore. Si les talibans arrivent à écraser définitivement les groupes islamiques ennemis, et ce n'est pas une tâche facile, ils se tourneront inévitablement contre le Pakistan. Il y a des milliers de combattants pakistanais en Afghanistan qui ne partagent nullement la lecture de l'Islam des partis politiques officiels au pouvoir à Islamabad. Nul doute qu'ils chercheront à corriger cette «anomalie».

Si la tension actuelle se transforme en conflit, c'est toute la région qui en souffrira. Il faut endiguer l'ardeur islamique et révolutionnaire des talibans. Qui peut garantir que ces derniers, advenant leur victoire totale sur leurs ennemis internes, ne franchiront pas les frontières tadjikes où sont stationnés 20 000 soldats russes? Comment Moscou, qui a déjà annoncé sa ferme intention de défendre les frontières du sud de la Communauté des Etats indépendants, agira-t-elle face à cette agression? La Russie est déjà confrontée aux militants Wahhabites (pensée islamique radicale conformiste encouragée par les Talibans) au Daghestan et ailleurs sur son territoire. La maison est déjà en feu.

Si l'accusation iranienne quant à l'implication, tacite ou par

le Pakistan interposé, des États-Unis dans le conflit afghan à côté des Talibans se vérifie (chose difficile), c'est tout le discours antiterroriste de Washington qu'il faut réexaminer. déjà annoncé sa ferme intention de défendre les frontières du sud de la Communauté des Etats indépendants, agira-t-elle face à cette agression? (...)

Si l'accusation iranienne quant à l'implication, tacite ou par le Pakistan interposé, des États-Unis dans le conflit afghan à côté des talibans se vérifie (chose difficile), c'est tout le discours antiterroriste de Washington qu'il faut réexaminer. Dans cette hypothèse, il faut donner raison aux sceptiques qui attribuent les récents bombardements du territoire afghan et soudanais aux manœuvres politiques du président Clinton confronté au scandale de Lewinsky.

La tragédie de l'Afghanistan réunit toutes les caractéristiques des conflits post-guerre froide. Dans ses dimensions internes, elle est une guerre ethnique (entre Pachouans et les «autres»); régionale (Sud et Est contre Nord et Ouest); religieuse (une majorité ethnique cherchant à imposer sa vision de l'Islam à la minorité chiite et aux sunnites indociles); elle oppose la modernité (dans son format modestement afghan) à une lecture rigide d'un Islam hostile aux manifestations très réduites des signes des temps modernes (éducation et émancipation des femmes par leur insertion dans la société active, moyens de communication de masse, etc.).

La seule solution crédible et possible au problème afghan réside dans le concert des Etats intéressés, c'est-à-dire la réanimation du groupe 6+2, les voisins de l'Afghanistan plus la Russie et les États-Unis sous l'égide de l'ONU. Dans ces discussions, les talibans et tous les groupes ethniques et religieux afghans doivent participer en vue de créer un gouvernement d'union nationale sous l'œil attentif de la communauté internationale. Les événements des vingt dernières années et les siècles passés démontrent qu'aucun groupe seul ne peut régner sur l'Afghanistan et qu'aucun pays étranger n'est en mesure de s'installer pour longtemps aux commandes de ce pays. L'allégeance tribale et régionale est très forte en Afghanistan. Un Tadjik n'acceptera jamais la domination ouzbek ou pachoune. Les Chiites accueilleront mal la mainmise sunnite. Pour l'Afghanistan, il faut un gouvernement multiethnique, multireligieux, donc déséthnicisé et areligieux.

Agir en soi

D'une rare lucidité à l'époque, les propos de Maurice Séguin restent pertinents

CLAUDE ST-HILAIRE

Avocat
Bacc. Sc. Pol. L.L.L., MAP
Membre du Barreau de Montréal
Médiateur accrédité
en matière familiale

Normand Dupont, dans sa lettre du 11 août 1998 en page A 6, vise juste. J'aimerais commenter sa lettre coiffée du titre «Agir et bâtir», qui est d'une rare lucidité. En effet, sa réflexion s'apparente à celle de Maurice Séguin, historien et professeur à l'Université de Montréal dans les années 70 et qui fut l'un des penseurs, avec Frégault et Brunet, de ce que l'on a appelé l'École de Montréal. Dans sa tentative d'explication de l'infériorité économique des francophones du Canada, Séguin développe une argumentation et pose comme principe essentiel que «Vivre, c'est agir». Le bien le plus précieux pour un individu, c'est l'agir en soi, duquel découle l'acquisition d'expériences, de l'expertise, des habitudes de penser. Agir en soi, tout en tenant compte des autres, entraîne pour l'individu développement, épanouissement et enrichissement (au propre comme au figuré). La contrepartie de l'agir en soi est le remplacement, qui, pour Séguin, constitue une oppression essentielle. Remplacer quelqu'un dans son agir entraîne qu'on le prive d'expérience, d'habitude de penser, qu'on le freine dans son développement, dans son épanouissement et dans son enrichissement. Bref qu'on le paralyse. Pour Séguin, le remplacement, peu importe la qualité de celui-ci ou de la personne qui l'exerce, constitue une perte pour celui qui le subit.

Elargissant son analyse, Séguin transpose ces éléments aux collectivités et en arrive à la conclusion que les sociétés comme les individus sont animés d'un agir en soi collectif. Que cet agir en soi peut être l'objet d'un remplacement qui se traduit pour la société ainsi remplacée par une paralysie plus ou moins complète freinant son initiative, son enrichissement, son épanouissement et son développement. Séguin parle alors d'annexion, qui est le fait pour une communauté qui se sait distincte, qui a conscience de sa nationalité mais qui est forcée «d'exister», de vivre tant bien que mal, comme minorité permanente, sous un système politique souverain dominé par un autre peuple majoritaire ou par un groupe d'autres peuples formant la majorité constante. Être annexé à un peuple indépendant n'est pas être indépendant. Pas même être bien annexé. Pour la nation minoritaire dans une vraie union fédérale, il y a oppression essentielle, appauvrissement, puisqu'il y a remplacement de l'agir collectif. Même si la nation minoritaire maîtrise absolument (dirige elle-même) toutes les institutions culturelles, il n'y a jamais autonomie culturelle entière, complète, de la part du peuple minoritaire, car la culture est intimement liée au politique d'abord et à l'économique ensuite. Cette oppression essentielle, née du partage fédéral en lui-même, peut s'accompagner et ordinairement s'accompagne de multiples formes d'oppressions accidentelles. Que l'on pense au rapatriement de 1982 et à toutes les actions unilatérales de l'autorité fédérale. Cette annexion ne date pas d'hier, elle a vu le jour en 1840 avec l'Acte d'Union et s'est confirmée avec la création du Canada moderne en 1867. Comme le souligne encore Séguin, il n'y a pas d'égalité possible entre la nationalité majoritaire et la nationalité minoritaire dans toute vraie union fédérale. Pas d'égalité de droits (de permission), pas d'égalité de possibilités (de moyens). Il va plus loin en affirmant qu'une indépendance à deux est une impossibilité sur un même territoire. Impossible de posséder chacun sa propre indépendance, impossible de posséder en commun une même indépendance.

Pour Séguin, la solution à l'annexion est la séparation, l'indépendance ou la souveraineté, trois concepts qui recouvrent chez lui une même réalité.

De l'indépendance il dira qu'elle ne saurait vouloir signifier «ne pas dépendre» d'une manière absolue — ne pas avoir à tenir compte des autres, ne pas subir d'influences, ne pas être limité par les autres. Même l'Etat le plus puissant doit tenir compte des autres Etats, des autres nations et de l'environnement externe. Mais tenir compte des autres ne signifie pas dépendance, annexion ou substitution.

Quant à la souveraineté, c'est le fait d'agir par soi-même à l'intérieur (autonomie interne mais pas provinciale) et aussi agir par soi-même à l'extérieur (autonomie externe) en tenant compte des autres mais agir par soi-même dans ses relations avec les autres nations, les autres pays, le monde, dans ses échanges économiques, politiques et culturels. A l'intérieur et à l'extérieur. Agir collectivement par soi-même, faire face soi-même aux pressions, résoudre soi-même ses problèmes, internes et externes, sans collectivité interposée. De cela on tire de l'expérience, de l'initiative, des habitudes de vie et de pensée, du dynamisme, de la richesse et de la liberté.

La séparation de l'autre collectivité permet d'être présent soi-même au monde, sans collectivité interposée. Cela nous permet d'agir directement avec les autres et le monde entier, du triple point de vue économique, politique et culturel. Le séparatisme est le contraire de l'isolationnisme puisqu'il faut être séparé pour être présent soi-même au monde sans collectivité interposée. Il faut exister séparément d'abord (avant d'avoir une personnalité collective).

Enfin, du nationalisme, Séguin dira qu'il est pour une collectivité, la recherche (si elle ne l'a pas), l'affirmation (si elle la possède) et la défense (si elle la croit menacée) de la maîtrise de sa vie politique, économique et culturelle. Ainsi défini, le nationalisme est un phénomène «constant» lié à la nature de la vie organisée. On retrace cette tendance dès les débuts de l'histoire. Ce n'est pas un besoin récent. Ce n'est pas un phénomène du XIX^e siècle. Ce n'est pas un phénomène passager, une mode. Le nationalisme, défini par Séguin, est le contraire de l'isolationnisme. Il n'existe pas deux sortes de nationalisme normal (maître chez soi), un nationalisme qui tendrait à l'universel et un autre qui serait étroit. Un *broad*, entendre «légitime», et un *narrow nationalism*, qui serait rétrograde. Comme le dit Séguin, on ne comprend pas ce qu'est le nationalisme quand on ne comprend que son nationalisme.

Et Séguin concluait *Les Normes* par cette affirmation lapidaire: Vivre ou mourir ou végéter. Termes qu'il associait respectivement à l'indépendance, à l'assimilation totale et à l'annexion (la survivance).

Cette analyse que Maurice Séguin a développée sous forme de notes de cours dans les années 60 et qu'il appelle *Les Normes* conserve toute sa pertinence aujourd'hui. Ce qui étonne, c'est la modeste diffusion dont cette pensée originale fut l'objet.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médiat), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lalleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RELÈVE

SUITE DE LA PAGE 1

PLQ. En outre, le fait qu'un homme d'affaires qui a réussi accepte de prendre le risque d'entrer en politique à un moment où la réélection du PQ n'est pas acquise pourrait peut-être donner envie à d'autres de faire le même pas. Qui sait?

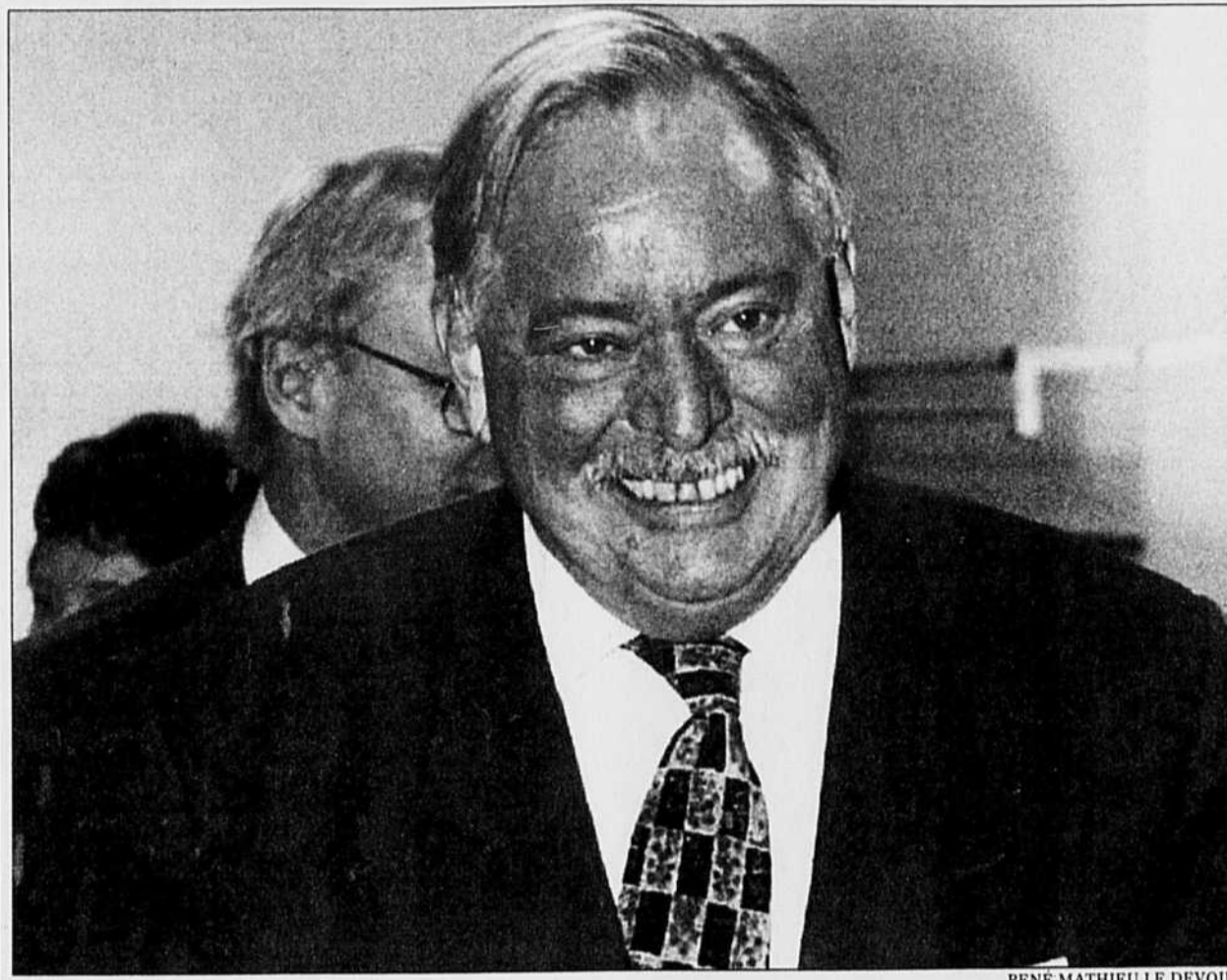
Il est étonnant que M. Bouchard ait eu recours à la technique de l'*outsider*, même si des précédents existent. Dans une entrevue au *Devoir*, fin août, il disait: «*Le renouvellement se fait aux élections. Je sais qu'il y a des exceptions où on a pris quelqu'un dans la vie civile et [où], avant d'être élu, [on l'a] amené au cabinet, mais c'est périlleux et ce n'est pas la recette générale. La population n'aime pas ces choses-là.*» Les députés d'arrière-banc qui trépigment non plus.

M. Facal et Mme Léger seront ministres délégués, le premier, sous la tutelle de Lucien Bouchard, aux Affaires intergouvernementales canadiennes, la seconde, sous Pauline Marois, à la Famille et à l'Enfance. Ces nominations n'annoncent aucune modification de politique. Elles permettront aux nouveaux titulaires d'apprendre le métier de ministre. Un investissement, surtout, pour le prochain mandat.

La nomination d'un jeune homme de 37 ans né à Montevideo en Uruguay (M. Bouchard a lui-même relevé ce fait) comme porte-parole du Québec auprès du reste du Canada est peut-être une décision chargée de symbolique: des revendications traditionnelles qu'incarnerait à merveille Jacques Brassard à un nouveau regard sur la question, celui d'une autre génération incarnée, en plus, par un néo-Québécois.

Sauf que ces distinctions sont bien subtiles aux yeux du public qui suit la chose politique d'un œil distrait. La politique du gouvernement du Québec restera la même. Et dans ces matières, le premier ministre est le véritable porte-parole du Québec. M. Facal risque d'être souvent dans l'ombre du chef du gouvernement.

Prudence, disions-nous. A quelques mois des élections, ce n'était pas un service à rendre à de nouveaux ministres de leur confier la responsabilité d'un ministère qu'ils ne connaissent pas. Risque d'erreurs. Ce qui explique sans doute aussi le maintien de M. Rochon dans ses fonctions. Sans parler du fait que ce stratagème déjoue les plans de Jean Charest qui commençait déjà à dire que le congédiement de Jean Rochon aurait symbolisé l'échec de la réforme de la santé.



L'ex-premier ministre Jacques Parizeau s'est montré extrêmement sévère, hier, à l'endroit de son successeur Lucien Bouchard. M. Parizeau prenait la parole devant des étudiants de l'Université Laval.

PARIZEAU

L'homme du OUI, pas celui du «peut-être»

SUITE DE LA PAGE 1

Prononçant un discours devant quelques centaines d'étudiants de l'université Laval, M. Parizeau s'en est pris aux militants et aux dirigeants péquistes, qui doivent tous travailler, y compris les élus selon lui, à la promotion de la souveraineté.

En fin de semaine, le Parti québécois a longtemps tergiversé sur une proposition traitant du référendum et des conditions gagnantes nécessaires pour le tenir. Le président du PQ, Lucien Bouchard, est finalement intervenu pour favoriser un énoncé qui ne satisfait pas du tout l'ancien premier ministre Parizeau. Selon lui, il signifie qu'il y aura «peut-être» un référendum lors du prochain mandat. Il pourrait même servir de «porte de sortie» au gouvernement pour éviter la tenue d'un référendum.

«On attendrait que les conditions gagnantes soient réunies de nécessité et au suivant. Oh! que j'aime pas ça. [...] Si nous, on donne l'impression d'avoir peur, c'est pas eux [la population] qui vont nous donner le courage qui nous manque.»

Se décrivant comme l'homme du OUI, et pas celui du NON ou du «peut-être», M. Parizeau considère, par ailleurs, que la majorité obtenue par le NON au dernier référendum de 1995, 52 000 voix, suffira pour amener le Québec sur la voie de la souveraineté.

Une rencontre constructive entre Québec et les producteurs de porcs

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Les producteurs de porcs ont pu discuter pendant plusieurs heures avec le bureau du premier ministre, hier à Québec, maintenant qu'ils ont levé leur barrage sur l'autoroute 20. Toutefois, aucune nouvelle proposition n'a encore été déposée, les représentants gouvernementaux demandant un peu plus de temps de réflexion.

En entrevue, le président de la Fédération des producteurs de porcs, Clément Pouliot, semblait tout de même encouragé face à la tournure des événements. Au sortir de la réunion qui a duré de 10h à 16h mercredi, il affirmait que la rencontre avait été «constructive et intéressante».

Un autre rendez-vous est fixé pour demain matin à Québec, toujours avec le chef de cabinet du premier ministre Lucien Bouchard, Hubert Thibault, le ministre de l'Agric-

culture, Guy Julien, et des hauts fonctionnaires. «On a eu une meilleure écoute» de la part du gouvernement, rapportait M. Pouliot, pour justifier son optimisme.

Essentiellement, la fédération a exposé la situation financière critique dans laquelle plusieurs producteurs se retrouvent, à cause de la chute des prix du porc, jumelée aux compressions dans le programme d'assurance-stabilisation. La Fédération des producteurs de porc réclame l'abolition de la dernière compression de 9,50 \$ par tête.

Le gouvernement n'a pas formulé de proposition propre dite et a demandé plus de temps de réflexion, a rapporté M. Pouliot. Comme une autre rencontre est prévue demain, c'est à ce moment que les producteurs en sauront davantage.

M. Pouliot a souligné que, devant la gravité de la situation, la simple abrogation de la compression ne suffira pas pour les cas plus graves. Il faudra «une deuxième et troisième ligne de défense», dit-il, pour soulager les producteurs.

KOHL Le bilan de la réunification est au cœur de l'élection

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il batte un record de longévité en remportant un cinquième mandat après 16 ans au pouvoir.

Mais il se pourrait aussi que les électeurs renvoient les deux grands partis à leurs planches à dessin en refusant à chacun la majorité nécessaire pour gouverner le pays, même en coalition avec de petits partis. Kohl et Schröder seraient alors acculés à ce qu'on nomme ici la «grande coalition»: une alliance nationale des deux grands partis, comme le pays en a connu une entre 1963 et 1966. Un peu comme si les libéraux s'alliaient... au Parti québécois.

Helmut Kohl a déjà annoncé qu'il ne participerait pas à une telle aventure. Derrière lui, un prétendant se profile qui s'appelle Wolfgang Schäuble, le numéro deux de la CDU. Il a perdu l'usage de ses jambes il y a quelques années lorsqu'un déséquilibre lui a tiré dessus.

Quant à Gerhard Schröder, il a laissé la porte ouverte, affirmant qu'il prendrait la tête d'une grande coalition à la condition que son parti y soit majoritaire. Dans l'ombre, le leader du parti, Oskar Lafontaine, n'attend que l'occasion de le remplacer. Le pays pourrait donc se retrouver dimanche avec un chancelier-surprise. Bien malin qui pourrait deviner qui.

«Les Allemands sont un peuple de consensus. Ils ne votent pas pour des partis, mais pour des coalitions», dit Anne-Marie Le Gloannec, directrice adjointe de l'Institut Marc Bloch (l'institut français de Berlin). Il y a six mois, Mme Le Gloannec fut la première à soulever la possibilité d'une grande coalition. Selon elle, «la coalition rouge-verte [entre les sociaux-démocrates et les Verts] est instable, comme l'ont montré plusieurs expériences dans les Länder. Or les Allemands n'aiment pas l'instabilité».

Une grande coalition permettrait de plus, dit-elle, «de réaliser le consensus nécessaire à la réalisation de réformes importantes qui confrontent la société allemande: celles de la

fiscalité, de l'aide sociale et des retraites, par exemple».

Dès les années 80, Helmut Kohl avait été élu sur un programme de transformation de l'industrie, de la fiscalité et des pensions. Puis sont venues la réunification, l'euphorie de 1990-92 et la récession. Les réformes tentées par Kohl ces dernières années ont presque toutes été bloquées par la Chambre des Länder, dominée par les sociaux-démocrates. Les mauvaises langues disent que Schröder préférerait se les réserver lorsqu'il serait chancelier. Si bien qu'elles sont encore à l'ordre du jour.

«Aujourd'hui, les Allemands savent que ces mutations sont nécessaires, dit Anne-Marie Le Gloannec. Ils y vont à reculons, mais ils y vont quand même.»

Plus que les programmes des deux grands partis, dont les analystes cherchent encore les différences, les Allemands devraient dimanche juger l'ensemble des années Kohl. Le bilan de la réunification est donc au cœur de cette élection. «Un jeune de 16 ans n'a pas connu d'autre dirigeant que cet homme qui symbolise un provincialisme profond», dit Jürgen Busche, auteur d'une des nombreuses biographies du chancelier (*Anatomie d'un succès*, Berlin Verlag).

«Aujourd'hui, on lui reproche les maux de l'intégration, mais je ne vois pas comment il aurait pu faire mieux. Le choc était inévitable. On ne pouvait pas aller plus lentement, il fallait faire vite. Évidemment, les donneurs de leçons savent toujours quoi faire... après le fait.»

On n'a pas vu beaucoup de pays dans le monde capables d'absorber en quelques années 18 millions de nouveaux citoyens engagés dans une économie presque entièrement à reconstruire. Comment s'étonner que la digestion se prolonge et provoque quelques maux d'estomac?

Malgré un chômage en hausse et un ralentissement économique, tout n'est pas noir dans l'ancienne RDA.

À Leipzig, par exemple, la moitié du parc immobilier a été renouée et le centre d'expositions est le plus moderne d'Allemagne. Tout le système téléphonique a été recons-

ROCHON

SUITE DE LA PAGE 1

quelques semaines. M. Bouchard dit avoir pris sa décision dans l'intérêt public du Québec.

«J'ai décidé que j'irais au bout, que le gouvernement irait au bout de cette réforme, que nous la réussirions et que c'est une chose dont nous pourrions tous être très fiers.»

Il s'est dit confiant de voir la population reconnaître le travail du ministre Rochon «au moment où elle se prononcera lors de la réélection». Lors de la cérémonie d'assermentation au Salon rouge, M. Bouchard y est même allé d'un vote de confiance sans équivoque envers son ministre de la Santé, faisant référence aux propos du chef libéral Jean Charest.

«Je ne laisserai pas non plus certains démagogues avoir raison d'un Québécois qui a relevé un si grand défi. Contre les exagérations faciles et les récupérations partisanes, j'ai choisi le courage et la compétence de Jean Rochon.»

Le principal intéressé s'est dit soulagé hier de conserver son poste. Il dit avoir fait fi des tensions des derniers jours en se concentrant sur son travail. Il pense maintenant pouvoir procéder en toute confiance à la consolidation de sa réforme de la santé.

Quant au nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, François Legault, il a affirmé qu'il voulait maintenant redonner à la société ce qu'il avait reçu comme entrepreneur. L'homme d'affaires de 41 ans dit vouloir travailler à la création d'emplois en soutenant le «secteur privé qui doit en être le moteur». L'ancien président d'Air Transat sera notamment responsable de la Société générale de financement et d'Investissement-Québec sous la supervision de Bernard Landry.

Le premier ministre Bouchard a ajouté que M. Legault sera candidat dans une élection partielle dont la tenue sera annoncée très rapidement. Il a laissé entendre qu'il pourrait y avoir plus qu'une partielle. Par contre, il n'a pas nié le fait qu'un membre de l'aile parlementaire pourrait laisser son poste à M. Legault.

A ce sujet, seulement une quinzaine de sièges du Salon rouge étaient occupés hier soir par des députés du Parti québécois lors de la cérémonie d'assermentation des nouveaux ministres. Pourtant, quatre fois plus de places étaient disponibles.

Comme prévu, le ministre Guy Chevrette délaisse la responsabilité des Régions, et c'est l'ancien leader Jean-Pierre Jolivet qui en sera le seul responsable désormais. Pour sa part, le ministre du Travail, Matthias Rioux, devient également responsable du dossier des aînés. Quant à Roger Bertrand, il passe du MIC au poste de ministre responsable des Services gouvernementaux et vice-président du Conseil du trésor. Tous les autres membres du cabinet Bouchard conservent leur titre et responsabilités respectives.

Questionné sur les déclarations controversées de l'ancien premier ministre Parizeau au sujet des décisions du Conseil national du Parti québécois sur le référendum, M. Bouchard a refusé net d'y parler.

«Aujourd'hui, c'est mon remaniement. Je m'occupe du remaniement, de faire des choses conformes aux intérêts publics du Québec, de relancer le gouvernement dans une voie de jeunesse et, toutes ces affaires-là, on les commentera quand ce sera le temps», a-t-il conclu.

L'hypertension peut être davantage contrôlée

PRESSE CANADIENNE

Près de la moitié des Canadiens qui souffrent d'hypertension artérielle ignorent leur état. Chez ceux qui savent, seulement 16 % arrivent à réguler leur tension artérielle à 140 sur 90, la cible à atteindre.

Le Dr Jacques de Champlain, spécialiste du domaine de l'hypertension, président de la Société québécoise de l'hypertension et membre du centre de recherche de l'hôpital Sacré-Cœur, estime qu'il y a beaucoup à faire pour modifier cette situation, de la part des médecins, des hypertendus et de ceux qui ne savent pas qu'ils le sont.

Avec tous les outils de diagnostic, les médicaments disponibles dont certains comportent très peu d'effets secondaires, le spécialiste soutient que l'hypertension peut être davantage contrôlée.

Le Dr Champlain croit que les médecins ne prennent pas d'emblée la pression artérielle et n'assurent pas un suivi aux deux mois.

Quant aux hypertendus, ils craignent d'avoir à prendre des médicaments s'ils vont voir un médecin.

«Ils sont prêts à prendre cinq vitamines le matin, mais s'ils ont une pilule pour la pression artérielle, c'est catastrophique», a-t-il dit, hier, en conférence de presse.

Mandela remercie le Canada

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, symbole vivant de la lutte historique contre l'apartheid, a remercié hier les Canadiens pour leur appui dans son combat.

Sans ce soutien, a-t-il déclaré au début de sa visite de deux jours en sol canadien, les Sud-Africains auraient forgé leur liberté dans le sang et l'amertume.

«Il me fait extrêmement plaisir de venir remercier directement le peuple canadien pour l'énorme assistance qu'il nous a donnée», a déclaré M. Mandela d'une voix encore très forte malgré ses 80 ans.

Le président sud-africain a ajouté qu'il était heureux que le monde «soit encore plein de gens prêts à agir pour protéger la liberté de ceux qu'ils n'ont jamais rencontrés».

Le gouverneur général Roméo LeBlanc a accueilli Nelson Mandela à son arrivée à sa résidence, déclarant que ses efforts avaient transformé un pays africain honni en un modèle à suivre pour la renaissance de l'Afrique.

«Vous allez rencontrer plusieurs Canadiens et vous allez ressentir leur amitié pour votre pays, leur engagement dans les valeurs que nous partageons et leur admiration pour votre rôle historique de bâtisseur de la liberté et de la dignité», a déclaré M. LeBlanc. Il s'agit de la deuxième visite du président sud-africain au Canada.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Équipe de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.